

Plombières lès-Dijon

Revue municipale
Mars 2024



Station nature et de loisirs aux portes de la ville



Point d'étape
à mi-mandat

8



Conseil
Municipal
des Jeunes

15



Foyer rural,
tout un
programme !

47

Ça s'est passé à Plombières



27 AOÛT 2023 FÊTE DE LA SAINT FIACRE

Patron des jardiniers
et des maraîchers

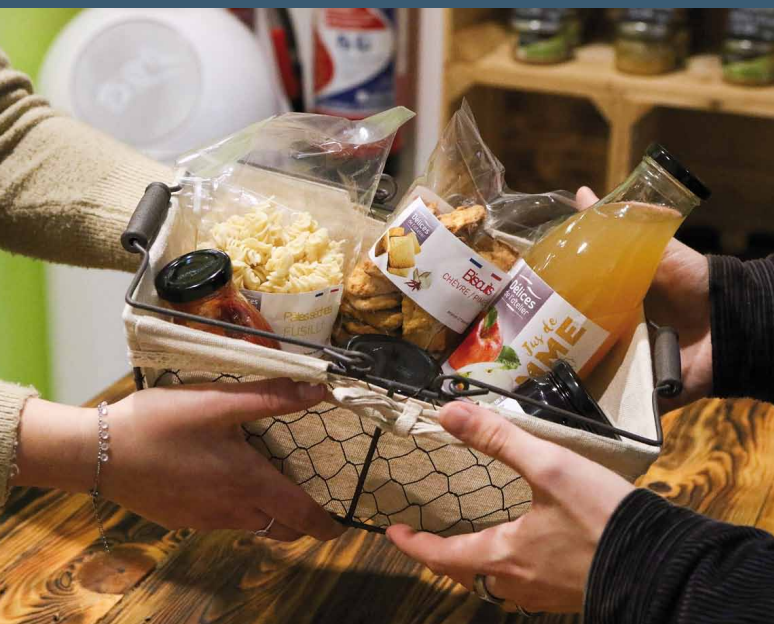


8 JANVIER 2023 GALETTE DES SENIORS

59 Séniors plombiérais étaient réunis pour déguster à la salle des fêtes Eugène-Vadot la traditionnelle galette des Rois confectionnée par la boulangerie "Le Moulin de Plombières" dans une joyeuse ambiance musicale assurée par l'"Atelier de Festi / Sandrine DURUPT".

SEPTEMBRE 2023 UN MAGASIN AU LYCÉE DE PLOMBIÈRES

L'Atelier technologique a ouvert un magasin au sein même du lycée Félix-Kir, 85 rue de Velars. Vous y trouverez des produits fabriqués par l'Atelier ou les ateliers d'autres lycées agricoles : confitures, coulis de fruits, gelées, biscuits, jus et nectars, confits, soupes, pâtes, coulis de tomate, gaspacho et biscuits pour l'apéritif. Toutes les matières premières sont d'origine France, dont une gamme de confitures et de coulis issu de cassis bio de Côte-d'Or. En 2024, l'objectif est d'élargir la gamme avec des terrines à base de poissons, de viandes, mais aussi du vin et de la bière. Des événements sont régulièrement organisés (jeux, concours, dégustations...) afin de remercier nos clients et tisser des liens avec les habitants de Plombières. Le magasin est ouvert tous les vendredis de 12h à 17h. Possibilité de commander les produits à l'avance.





**4 NOVEMBRE 2023
SAINT HUBERT**

Patron des chasseurs et des forestiers avec la participation de l'Amicale des sonneurs de trompes de Bourgogne.

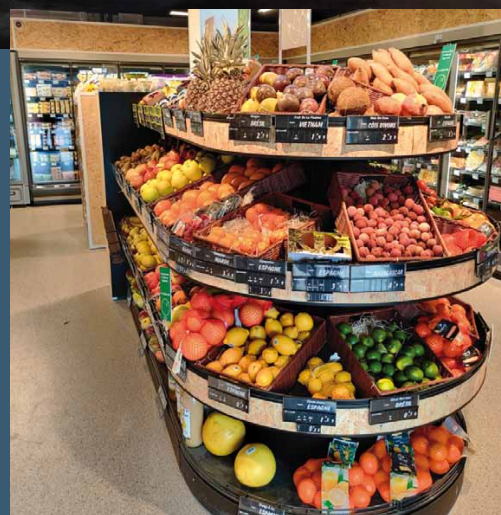
DEUX COMMERCES DE PROXIMITÉ ONT OUVERT LEURS PORTES DANS NOTRE COMMUNE

15 DÉCEMBRE 2023

**EAT MARKET
19, RUE DE VELARS**

Le gérant, Mourad SAÏD, vous accueille :

- du lundi au samedi, de 8h à 20h,
- le dimanche, de 9h à 13h.



20 DÉCEMBRE 2023

**CARREFOUR EXPRESS
17 BIS, RUE ALBERT-RÉMY**

Le gérant, Mathieu GOMMER, vous accueille :

- du lundi au samedi, de 7h à 21h,
- le dimanche, de 9h à 13h.

Sommaire

Édito	page 5
Point d'étape	page 8
Administration & gestion de la commune	page 12
Équipe municipale, commissions, Conseil municipal des jeunes, Rigueur, agilité, anticipation... et surtout du sens ! Organigramme des Services	
Vie sociale et vie familiale	page 19
Espace Germaine-Tillion, animations familles, adultes et seniors, accueil collectif des enfants...	
Portrait : Manon et Alyssa Pouchard	page 29
Vie culturelle & événementiel	page 30
Bibliothèque municipale, Au Maquis, nouveaux arrivants, Thomas RODOT	
Aménagement du territoire, urbanisme	page 34
Travaux & projets d'urbanisme	
Environnement, développement durable	page 42
Renouée du Japon, moustique tigre	
Vie associative et sportive	page 46
Toutes l'actualité de nos associations !	
Vie quotidienne et citoyenneté	page 60
Cérémonie d'accueil dans la nationalité française	
Tarifs des locations de salles	page 63
Expression politique	page 67

Ci-dessous et en couverture : la maison Gauthier (XVI^e et XVII^e siècles) et le Château des Évêques (XVIII^e siècle) témoignent du riche passé de la commune : au XVIII^e siècle, le nombre de maisons de maître et maisons de plaisance était si important qu'on surnommait la ville le "Petit Versailles".



Mairie de Plombières-lès-Dijon

Place de la Mairie
21370 Plombières-lès-Dijon

Allo ! Mairie

Tél. 03 80 43 52 36
mairie@plombieres-les-dijon.fr

Directeur de publication : Monique BAYARD

Rédaction : Équipe municipale et associations

Coordination : Reynald BEGIN et Hind IDLHAJ

Mise en page, Impression : Fuglane

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024 / ISSN : 2777-8185

Discours
prononcé lors
de la cérémonie
des vœux,
le 6 janvier 2024.



Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens, Chers Amis,

Je souhaite, tout d'abord, vous remercier sincèrement d'avoir répondu si nombreux à notre invitation. C'est avec grand plaisir qu'au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une très belle et riche année 2024. Riche de bonheurs, de joies, de sérénité et, bien sûr, d'espérance ! Que 2024 soit pour toutes et tous une année d'apaisement, de dialogue et de solidarité où chacun puisse trouver le soutien nécessaire à l'accomplissement de ses projets.



Nous abordons, à présent, la seconde partie de notre mandat. L'occasion de faire le point sur nos engagements finalisés ou initiés pour vous écouter et tirer les enseignements de ce qui a fonctionné et de ce qui reste à construire ensemble, avec cette unique volonté de toujours mieux vous servir. Dans cet objectif, un point d'étape de ces trois dernières années figurera dans la prochaine revue municipale actuellement en cours d'élaboration.

Dans le contexte d'inflation auquel nous avons toutes et tous à faire face, Plombières-lès-Dijon, à l'instar de l'ensemble des communes du territoire national, a dû réviser ses tarifs des services publics. Cependant, pour les familles, la collectivité a malgré tout veillé à amortir les conséquences tarifaires concernant l'accueil des enfants sur le temps méridien, en prenant le parti de supporter totalement l'augmentation des coûts de fonctionnement hormis l'augmentation du prix net de confection des repas appliquée par le fournisseur.

Bien évidemment, il ne s'agit là que d'une liste partielle de notre action et des moments forts de la vie de la commune. Comme je le dis souvent, tout n'est pas parfait, nous en sommes bien conscients. Tout ne se passe pas exactement comme prévu, ni au rythme où nous le souhaiterions. Mais nous poursuivons notre route avec la même détermination pour que notre belle commune, "*Station nature et de loisirs aux portes de la ville*", vous assure un cadre de vie attractif, dans un esprit toujours plus solidaire, plus humain et plus respectueux de son environnement. Une commune où il fait bon vivre !

Et je vais, à présent, formuler de nombreux remerciements. Je souhaite, tout d'abord, féliciter comme ils le méritent, nos divers acteurs économiques et sociaux qui assurent aux administrés, le bien vivre et le bien être dans notre belle commune de Plombières-lès-Dijon :

- nos commerçants, nos artisans, pourvoyeurs d'emploi qui participent à l'expansion de la commune et à sa renommée,
- notre corps médical et paramédical, incontournables qui prend soin de la santé de ses patients,
- les directrices et enseignants de nos écoles, les ATSEM, qui prennent en charge avec compétence et dévouement l'instruction et l'éducation de nos enfants ainsi que les agents communaux du Centre Social qui, à la cantine et au périscolaire, assurent leur bien-être,
- les dirigeants et bénévoles de nos associations sportives et culturelles qui participent grandement à l'animation de la commune en organisant de nombreuses manifestations,
- les Plombiéroides et Plombiéroides qui contribuent à rendre notre commune accueillante et gaie en fleurissant leurs habitations et en illuminant leurs maisons pour les fêtes.

- Michel ZANARDI et Jean-Louis MAYET, nos clairons aux cérémonies officielles, ainsi qu'Élisabeth (E & M invitent chaque fin d'année en Mairie le Père Noël et la Mère Noël) et nos porte-drapeaux, Messieurs Marcel REMONDINI et Franck MONOT,
- les agents du Centre technique municipal que l'on rencontre çà et là, affairés à réparer, nettoyer, tondre, arroser, planter, décorer.... Nous leur devons une commune propre et accueillante,
- les agents des pôles Tranquillité publique, Administratif, Vie locale & familiale et du Centre social grâce auxquels sont assurées avec compétence toutes les tâches nécessaires à la bonne gestion de l'ensemble des services de la commune et qui accueillent toujours nos habitants avec patience et bienveillance.

Je remercie également la Police Nationale, la Gendarmerie, les services de la Préfecture, des Finances Publiques. Les services du Conseil Régional et du Conseil Départemental, de l'Office National des Forêts, le Service Départemental d'Incendie et de Secours qui intervient toujours avec rapidité et efficacité sur notre territoire, ainsi que les services de Dijon Métropole et du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour leur appui permanent dans la bonne marche de la collectivité.

Mes remerciements s'adressent aussi aux membres du Conseil Municipal Jeunes, ainsi qu'à mes collègues élus qui m'épaulent au quotidien et en toutes circonstances car la gestion d'une commune et des collectivités en règle générale, doit forcément s'adapter, tenir compte des aléas et gérer au mieux les priorités. C'est ce à quoi l'équipe municipale s'emploie en permanence, avec rigueur, lucidité, mais néanmoins optimisme. Je les remercie vivement et sincèrement à nouveau pour leur engagement, leur soutien, leur dignité, leur probité et, surtout, la confiance qu'ils m'accordent.

Je remercie également Monsieur Luc JEANDON, Directeur Général des Services, pour son professionnalisme, son esprit d'analyse et de synthèse, son expertise administrative, financière et juridique qui font que, sans jamais faillir, il assure la coordination générale des services et la mise en œuvre des décisions politiques locales dans un contexte général, il faut le dire, relativement complexe de baisse des dotations et autres lois complexifiant la gestion des collectivités... Mais, lui aussi, sait faire face et je l'en remercie.

Sans oublier, toutes celles et ceux qui se sont investis pour préparer cette belle soirée : Marie-Christine et Jean-Louis, adjoints délégués à la Vie culturelle et à l'Événementiel, avec Sylvie, Anine et Marcel... ainsi que Christine GUILLEMOT, Présidente, et les membres de l'association Eika Ikebana pour la décoration florale de la salle. Nous les applaudissons très fort !



Enfin, je vais terminer en rendant un hommage spécial à un certain nombre de personnes qui ont assuré, 4 années durant, chaque jour et sans interruption, la gestion de l'épicerie temporaire de proximité. En effet, à la suite de la fermeture de Maximarché le 30 juin 2018, notre commune se trouvant totalement privée de commerce alimentaire de proximité, c'est à l'initiative de Marie-Christine GUILLEMINOT, alors Présidente du Foyer rural, qu'a été ouverte le 21 octobre 2019, sous gestion associative et sans but lucratif, dans un local mis à disposition par la Mairie, une épicerie temporaire de proximité. Cette petite structure, espace de convivialité et de sociabilité, proposera tout le temps de son activité, 7 jours sur 7, et grâce aux permanences assurées par des membres du Foyer rural, du Club des Cheveux Blancs et autres Plombiéroides et Plombiéroides, tous bénévoles, des



produits de consommation courante (alcool exclus) de qualité et aux prix les plus justes. Et c'est ainsi que jusqu'au 16 décembre 2023, Marie-Thérèse BARBOSA, Marthe BOIVIN, Jeannine CURTI, Sylvie DEFAUT, Odile DELMAS, Marie-Thérèse FELLUS, Marie-Christine GUILLEMINOT, Colette LASCAUX, Catherine MAILLOT, Myriam MANILLIER, Muriel MARTYN, Michèle MATHEY, Jacqueline MERO, Anne MORISOT, Evelyne PHILIPPE, Danièle POULET, Micheline TROSSAT, Michel BISCEGLIA et Michel VERITE ont donné gracieusement de leur temps pour assurer un service si apprécié par une clientèle très fidèle de Plombiéroides majoritairement âgée ou à mobilité réduite... Un grand BRAVO à toutes et à tous pour ce magnifique exemple de solidarité !

Je souhaite, cependant, rendre un hommage tout particulier aux plus fidèles parmi les fidèles qui, sans jamais compter leur temps, régulièrement, chacune à leur tour et du premier au dernier jour d'ouverture, ont réalisé l'approvisionnement, le tri, le stockage, l'étiquetage, la mise en rayons, le contrôle et l'enregistrement des températures de conservation, la vente et les comptes journaliers... Un véritable travail de fourmi, afin de rendre la vie plus agréable et plus facile à supporter à toute une partie de la population, allant même jusqu'à assurer certaines livraisons à domicile durant la période COVID. Je demande donc à Marie-Christine, Muriel, Danièle, Jacqueline et Michèle de nous rejoindre.

Mesdames, c'est à ce titre, avec respect et très grand plaisir, que nous vous remettons, au nom du Conseil Municipal, cette Médaille d'Honneur de la Ville de Plombières-lès-Dijon. Vous l'avez grandement méritée !

Et je ne saurais, cette année encore, conclure mon propos, sans livrer à votre réflexion une citation de Jacques PRÉVERT, figure sacrée des libertaires et des poètes français du XX^e siècle :

*« Il faudrait essayer d'être heureux,
ne serait-ce que pour donner l'exemple »*

Je vous remercie de votre attention et vous invite, à présent, à vous lever pour chanter ensemble notre hymne national, la Marseillaise, symbole d'une République forte, grande et indivisible. Très belle année 2024 dans un pays libre qui, nous l'espérons, puisse rester en paix !

Votre Maire,
Monique BAYARD

Un début de second mandat quelque peu chaotique en pleine crise sanitaire, crise climatique, crise énergétique, inflation, urgence sociale, freins à la réalisation de projets...

Réélue le 28 juin 2020, avec mon équipe et malgré un contexte exceptionnellement mouvementé, nous avons débuté notre second mandat avec détermination. Notre mobilisation a permis à de nombreux projets déjà engagés d'aboutir et à d'autres d'être lancés, voire réalisés. Des programmes non prévus ont également été menés pour répondre au contexte difficilement prévisible mais aussi aux attentes nouvelles exprimées. Nous nous adaptons en permanence !

J'ai donc le plaisir de vous présenter un point sur le chemin parcouru au regard de nos engagements de campagne et des réunions de proximité programmées qui permettront de vous faire part de ce qui reste à accomplir ensemble au service de notre commune.

POINT D'ÉTAPE

3 ans ½ après notre réélection

le 28 juin 2020

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, VIE DES SERVICES DE LA MAIRIE

COMMUNICATION

Mise en place d'une veille médiatique à l'attention des élus municipaux.

Mise en exploitation de la partie dédiée à la commune et de ses fonctionnalités au sein de l'application "On Dijon".

AFFAIRES GÉNÉRALES

Mise en place d'un règlement intérieur à l'attention de l'ensemble des personnels municipaux.

Mise en exploitation du logiciel "Le Parapheur" pour une gestion dématérialisée et une instruction optimisée du courrier entrant et sortant.

Réalisation d'un règlement général municipal de Police du stationnement et de la circulation.

Élaboration du "Document unique d'évaluation des risques professionnels".

Conduite des opérations de recensement de la population en lien avec les services de l'INSEE.

Déploiement et application de la nouvelle nomenclature "M57" au sein de la comptabilité communale.

Rédaction et mise en exploitation d'un guide de procédures au sein des services municipaux.

ÉTAT CIVIL

Installation de l'application COMEDDEC pour uniformisation de l'État Civil avec l'État et l'ensemble des Collectivités Territoriales.

Numérisation des registres d'État Civil de 1900 à 2003.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mise en place de nouvelles **boîtes à livres** (cité La Flamme, accueil de l'Hôtel de Ville et Agence postale communale).

Élaboration du "Projet d'établissement 2023-2026" de la Bibliothèque définissant les objectifs de lecture publique et d'établissement de la structure.

Développement d'opérations d'animation et de promotion de la lecture en lien avec la Médiathèque de Côte-d'Or.

Ouverture d'un Drive.

Expositions thématiques diverses.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Numérisation des documents de gestion des concessions.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture élargis permettant un accès plus aisé aux services postaux.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, TRAVAUX

Réfection de la toiture du périscolaire et isolation thermique.

Mise en peinture des menuiseries de la Mairie (programme pluriannuel).

Remplacement de la chaudière de l'école élémentaire Pierre-Chevalier.

Remplacement des véhicules des Services Techniques.

Remplacement des 25 volets roulants et remise en peinture des couloirs de l'école élémentaire Pierre-Chevalier.

Lancement du projet d'**aménagement de la Place du Pasquier** et remplacement de la passerelle sur l'Ouche.

Installation de nouvelles boîtes à livres.





↑ Remplacement de la passerelle du Tamiset.

Remplacement de la porte principale d'entrée, remise en peinture d'une salle de classe et acquisition de mobilier pour l'école maternelle Pasteur.

Élaboration d'un plan pluriannuel du fleurissement communal.

Réfection des trottoirs de la rue de Bonvaux.

Élaboration d'un plan pluriannuel de renouvellement des illuminations de Noël.

Remplacement de la passerelle du Tamiset.

Modernisation de l'éclairage des terrains de foot, de tennis et de pétanque (leds).

Acquisition d'un radar pédagogique.

Remplacement du tableau de marque de la salle omnisports et des colonnes de douches dans les vestiaires du complexe sportif.

Remise à niveau constant de l'ensemble du parc informatique.

Lancement du programme de remplacement de l'ensemble des vannes du BIEF.

Rénovation de la Bibliothèque municipale.

Extension du columbarium par l'ajout de 13 cases.

Accompagnement et soutien à l'amélioration du réseau de téléphonie mobile par l'installation de 3 nouvelles antennes.

Réfection par tranches annuelles du Chemin de La Pérouse.

Installation d'une alarme incendie, remise aux normes de l'éclairage et remise en peinture des portes d'accès et grilles extérieures de l'église Saint-Baudèle.

SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DE DIJON MÉTROPOLE

Rénovation totale de l'éclairage public.

Travaux de **sécurisation de la rue de Velars**.

Requalification de la première phase de la rue Albert-Remy.

Reconstruction du mur du Jardin Public.

Remplacement de la vanne rue du Moulin.



↓ Une nouvelle charpente recouverte de zinc naturel pour le périscolaire.



PROJETS IMMOBILIERS ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DE LA MUNICIPALITÉ À LA RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS

Démolition de l'Auberge du Lac et construction de la Résidence des Seize Vannes.

Cession du bâtiment de l'ancienne Poste qui a permis l'installation de la microcrèche "Funny" et de "Carrefour Express".

Site Sodipal : réalisation du projet de construction d'une Résidence Service Seniors "Les Vantelles" et du collectif "Au Fil de l'O".

Lancement d'un projet immobilier "Les Jardins d'Oscara" en lieu et place de l'ancien Maximarché.

Lancement du projet "Âges & Vie" (domiciles partagés et services adaptés aux besoins de 16 personnes âgées dépendantes).





↑ Installation du premier CMJ
le 20 novembre 2021.

VIE CITOYENNE, VIE QUOTIDIENNE

SÉCURITÉ

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Révision du Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM).

VIDÉOPROTECTION

Poursuite du **plan de déploiement de nouvelles caméras**.

GESTION ANIMALE

Campagnes régulières de piégeages de ragondins, rats d'égouts et rats musqués.

Campagnes de stérilisation de chats errants.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Constitution et Installation d'un C.M.J.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Organisation d'une **cérémonie annuelle** d'accueil des nouveaux arrivants dans la commune.

VIE CULTURELLE, ÉVÉNEMENTIEL, ATTRACTIVITÉ

CÉRÉMONIES

Organisation des manifestations nationales commémoratives.

Cérémonie des Vœux de la Municipalité.

MANIFESTATIONS DIVERSES

Valorisation des événements animant la vie locale municipale : organisation de la Fête de la musique, du Feu d'artifice / Retraite aux flambeaux, inauguration des illuminations de fin d'année et diverses autres manifestations...

En lien avec le Foyer rural :

organisation de la Fête communale du 14 juillet, de la Saint-Fiacre, de la Saint-Hubert, Fête des années 80, Descente du Père Noël et de la Mère Noël.

En lien avec l'Espace Germaine-Tillion :

Chasse aux œufs, Nettoyage de Printemps et Rentrée en Fête.

VIE SOCIALE, VIE FAMILIALE

SOLIDARITÉ

INTERGÉNÉRATIONNELLE

Conclusion d'un partenariat avec **Binôme 21** en faveur des personnes âgées isolées.

Mise en place d'animations dans le cadre de la **Semaine bleue**.

"Ça soupe à votre porte" et "La compote qui papote" (confection et distribution hebdomadaire de soupes ou compotes).

ACCUEILS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Mise en œuvre du principe de la facturation des prestations des accueils collectifs des mineurs sur la base du **taux d'effort**.

Inauguration des illuminations de Noël. ↓



Mise en œuvre des **nouveaux rythmes scolaires** établis sur le principe de la semaine de 4 jours.

Programmation et développement d'une **activité multimédias et informatique** au sein de l'Espace Public Numérique (EPN).

Développement de multiples actions dans le cadre des dispositifs contractualisés avec les partenaires institutionnels (Caisse d'Allocations Familiales, État, Conseil Départemental de Côte-d'Or) : Projet social, Convention Territoriale Globale (CTG), Projet Éducatif Territorial (PEDT).

ENVIRONNEMENT

Suivi des placettes de **compostage partagé**.

Entretien de l'**Espace Naturel Sensible** (ENS) des "Pelouses et combes de la vallée de l'Ouche" et opérations d'aménagement pour sa valorisation en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne (panneautage, parcours balisés, animations...).

Suivi du site **Natura 2000 "Cavités à chauves-souris en Bourgogne"**.

Mise en place de protections sécurisant la grotte du Contard.

Renouvellement du plan de gestion de la forêt communale pour les 20 ans à venir.

FINANCES, GESTION BUDGÉTAIRE

Grâce à une **gestion très rigoureuse et responsable** de la dépense publique malgré un budget toujours contraint, des dotations versées par l'État de moins en moins importantes qui font revoir à la baisse certains investissements et des coûts de fonctionnement en constante progression, la première période de ce second mandat a, cependant, été riche en réalisations avec des projets démarrés ou réfléchis au cours de notre première mandature (2014-2020).

Depuis notre arrivée en 2014, la ville s'étant dotée de plusieurs outils de pilotage stratégique (une prospective financière assurée par la Direction Générale des Finances Publiques, un plan pluriannuel d'investissement, ainsi que des outils de gestion et

Encours de la dette

2 052 000 €

au 31 décembre 2014

soit 703 € par habitant
(710 € pour les villes de même strate)



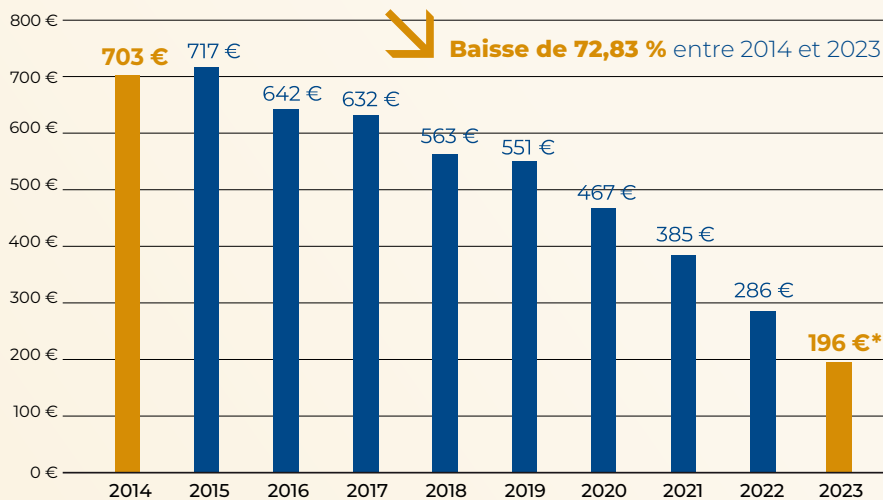
496 000 €

au 31 décembre 2023

soit 196 € par habitant
(669 € pour les villes de même strate au 31 décembre 2022)

Encours de la dette par habitant

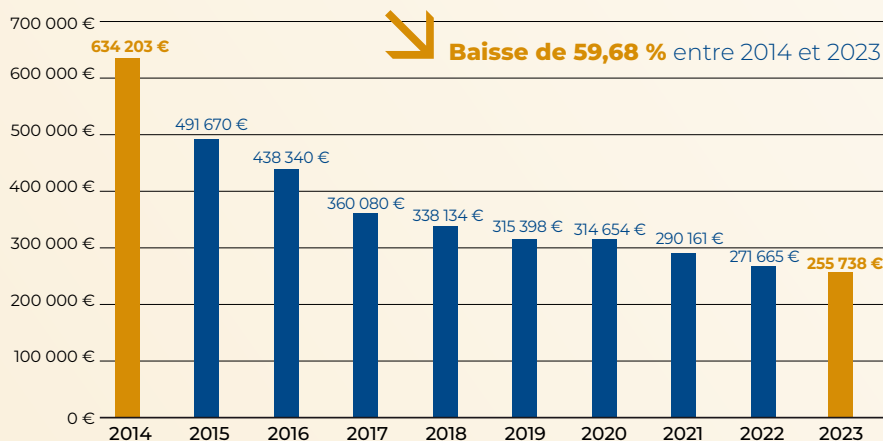
Source : www.economie.gouv.fr



* Valeur estimée dans l'attente de la validation définitive des comptes 2023

Dotations de fonctionnement

Dotations versées par l'Etat et autres organismes publics



de suivi de la trajectoire financière de la collectivité), notons tout particulièrement :

- **Le maintien des taux communaux d'imposition, soit 0 % d'augmentation :**

les taux de fiscalité fixés par la commune restent inchangés. Par contre, les bases fixées par l'État augmentent de 3,9 % pour 2024.

- **Le désendettement significatif de la commune :** l'encours de la dette par habitant est en constante diminution du fait de nos remboursements du capital et des intérêts d'emprunts contractés par nos prédécesseurs de 2006 à 2014.

La bonne santé financière de notre collectivité, conséquence directe de nos choix de gestion, nous permet de rester ambitieux pour notre commune en envisageant dès 2024, malgré le contexte inflationniste, un budget construit avec des priorités fortes :

- **intégrer les opérations et les projets utiles et nécessaires au développement de la commune et au bien-être des administrés (investissements structurants profitables aux Plombiérois et pour les générations futures),**
- **préserver la qualité du service rendu aux habitants.**

Votre équipe municipale

Le Maire et ses Adjointes



Monique BAYARD

Maire



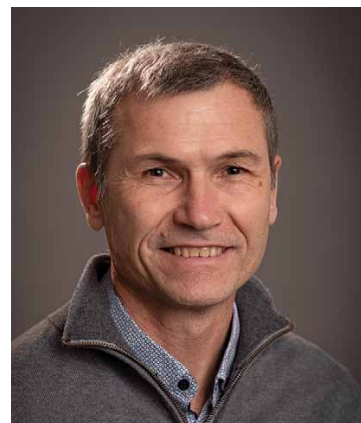
Dominique SARTOR

1^{er} Adjoint, délégué
à l'aménagement
du territoire, à l'urbanisme
et aux travaux



Muriel MARTYN

2^e Adjointe, déléguée
à la vie sociale,
à la vie familiale,
à la santé et à la solidarité



Reynald BEGIN

3^e Adjoint, délégué
à l'environnement et
au développement
durable



**Marie-Christine
GUILLEMINOT**

4^e Adjointe, déléguée
aux fêtes nationales, aux
cérémonies, aux vœux
et aux vins d'honneur divers



Marcel LAMPIN

5^e Adjoint, délégué à la vie
associative et sportive,
à la vie quotidienne
et à la citoyenneté



Jean-Louis MAYET

6^e Adjoint, délégué
aux fêtes civiles
et aux autres
manifestations diverses

Vos conseillers municipaux

LISTE "PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN VILLAGE SOLIDAIRE"



Marthe
BOIVIN



Jean-Philippe
MILLOT



Didier
BULGHERONI



Anine
PAGLIARULO



Clémentine
AZIZYAN



Anthony
PITOIS



Sylvie
MONOT



Aurélie
VADOT



Sandrine
MEUX



Olivier
PERNET



Louis
GOMES



LISTE "PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, NOTRE VILLAGE EN COMMUN"



Céline
MAGLICA



Vincent
NAUDION



Myriam
HEYDEL



Gérald
MOREAU



Charlotte
BONGE

Les Commissions

Présidente : Monique Bayard

Aménagement du territoire, Urbanisme et Travaux

VICE-PRÉSIDENT

Dominique SARTOR

COMMISSAIRES

Clémentine AZIZYAN
Louis GOMES
Anthony PITOIS
Didier BULGHERONI
Marthe BOIVIN
Céline MAGLICA

Vie Sociale, Familiale, Santé et Solidarité

VICE-PRÉSIDENTE

Muriel MARTYN

COMMISSAIRES

Sylvie MONOT
Jean-Philippe MILLOT
Anine PAGLIARULO
Charlotte BONGE

Environnement et Développement durable

VICE-PRÉSIDENT

Reynald BEGIN

COMMISSAIRES

Clémentine AZIZYAN
Jean-Louis MAYET
Jean-Philippe MILLOT
Myriam HEYDEL

Animations culturelles, Événementiel

VICE-PRÉSIDENTS

Marie-Christine GUILLEMINOT
Jean-Louis MAYET

COMMISSAIRES

Anine PAGLIARULO
Marcel LAMPIN
Sandrine MEUX
Vincent NAUDION

Vie Associative et Sportive, Vie Quotidienne et Citoyenneté

VICE-PRÉSIDENT

Marcel LAMPIN

COMMISSAIRES

Sylvie MONOT
Marie-Christine GUILLEMINOT
Louis GOMES
Sandrine MEUX
Gérald MOREAU

Commission communale d'appels d'offres

PRÉSIDENTE

Mme le Maire Monique BAYARD
ou son représentant.

TITULAIRES

Dominique SARTOR
Didier BULGHERONI
Myriam HEYDEL

SUPPLÉANTS :

Marthe BOIVIN
Reynald BEGIN
Céline MAGLICA

Délégués de la commune de Plombières-les-Dijon au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mme le Maire Monique BAYARD
Muriel MARTYN Bernard AUBRY
Sandrine MEUX Gérard GAUTHIER
Sylvie MONOT Odile DELMAS
Charlotte BONGE Pierre Olivier VARIOT

Délégués de la commune aux conseils des écoles maternelle et élémentaire

POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Anthony PITOIS et Jean-Louis MAYET

POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Jean Philippe MILLOT et Sylvie MONOT

Délégués de la commune au sein des instances de l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) Quetigny / Plombières-les-Dijon

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Titulaire : Muriel MARTYN
Suppléant : Marthe BOIVIN

LE CONSEIL INTÉRIEUR

Titulaire : Anne PAGLIARULO
Suppléant : Didier BULGHERONI

LE CONSEIL HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Titulaire : Jean-Louis MAYET
Suppléant : Sylvie MONOT

LE CONSEIL DE L'ATELIER

Titulaire : Marcel LAMPIN
Suppléant : Marie-Christine GUILLEMINOT



CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Conseillère métropolitaine :
Monique BAYARD
Suppléant : Dominique SARTOR

COMMISSIONS MÉTROPOLITAINES

- Développement économique, attractivité & solidarités : Monique BAYARD
- Administration générale & Finances : Monique BAYARD
- Voirie : Monique BAYARD
- Écologie urbaine et services d'intérêt collectif : Dominique SARTOR
- Déplacements, mobilité et espace public : Dominique SARTOR
- Politique de la Ville, habitat et urbanisme : Clémentine AZIZYAN

COMITÉ MÉTROPOLITAIN DE LA DONNÉE

Élue métropolitaine : Monique BAYARD

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Titulaire : Monique BAYARD
Suppléant : Dominique SARTOR

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Titulaire : Monique BAYARD

Représentation de Dijon Métropole au sein d'organismes extérieurs

SYNDICAT MIXTE TILLE-VOUGE-OUICHE

Titulaire : Monique BAYARD

SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU DIJONNAIS (SCOT)

Suppléante : Monique BAYARD

SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUICHE (SBO)

Suppléante : Monique BAYARD

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes continue sa route : le projet de la fresque est abouti. Vous pouvez l'admirer (le mot n'est pas excessif) sur le mur de l'école maternelle. Sans équivoque, il interpelle sur la grande problématique de notre époque : l'écologie. Rassurant, n'est-ce pas, cette prise de conscience de la nouvelle génération ? Et maintenant, les neurones de nos jeunes élus travaillent à de nouveaux projets : baptême de la rue de la fresque, organisation d'une boum, actions auprès des personnes seules, etc. Mais laissons-les mûrir ces beaux desseins et félicitations pour leur parcours au CMJ.



En juin 2023, l'inauguration de la fresque intitulée "L'avenir nous appartient" permet à Anaë, Clémentine, Eugénie, Violaine, Andréa et Anatole de faire passer un message de sensibilité pour la protection de l'environnement. Projet mené par les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), cette fresque a été réalisée avec l'aide de deux graphistes ainsi que Tom et Jules, jeunes habitants Plombières pour leur talent de dessinateur.



ADMINISTRATION & GESTION DE LA COMMUNE



Luc JEANDON
Directeur Général
des Services

Rigueur, agilité, anticipation... et surtout du sens !

Dans un contexte de crise énergétique extrêmement tendu et incertain, il est demandé, une fois encore, aux collectivités territoriales de faire face à des problématiques cruciales telles que l'achat, la négociation, le contrôle et l'optimisation de leurs dépenses sur les postes complexes que sont l'électricité et le gaz, auquel s'est ajouté dernièrement celui des assurances. L'assurance des collectivités locales est en crise, notamment face à la multiplication des aléas climatiques et des risques qui menacent les biens et le patrimoine des collectivités territoriales. La signature de contrats d'assurance devient de plus en plus onéreuse et complexe pour les communes.

Avec des budgets particulièrement contraints, les agents des collectivités doivent aujourd'hui continuer à exercer leurs missions avec moins. L'enjeu n'est pas de faire mieux avec moins, injonction paradoxale et génératrice de stress, mais de faire autrement avec moins...

Dans le même temps, les administrés souhaitent un service public qui se réinvente, s'adapte davantage aux évolutions de la société et aux besoins des concitoyens. Les agents communaux étant majoritairement en contact direct avec la population, face à l'évolution rapide de leurs métiers et à l'accélération du rythme auquel ils doivent répondre aux attentes des usagers, le sens de leurs missions et de leur engagement doit aujourd'hui être conforté.

Profondément attachés aux valeurs du service public, les agents de notre collectivité se mobilisent au quotidien pour :

- offrir en continu des services de qualité, adaptés et répondant au mieux aux besoins des administrés, garantissant une égalité d'accès à tous, ainsi qu'une écoute et une réponse attentive à chacun,

- conduire une conservation, un développement et une exploitation maîtrisés du patrimoine immobilier et mobilier de la collectivité,
- préserver, valoriser et enrichir un cadre environnemental de qualité, propice à l'amélioration de la vie locale.

Je tiens à les remercier de leur investissement et de leur dévouement sans faille. Tout au long de l'année écoulée, les équipes communales ont fait preuve d'une motivation et d'une implication

remarquable au service des plombiers. Au-delà de leur implication dans la réalisation des travaux conduits par Dijon Métropole pour l'aménagement de la rue Albert-Rémy et la reprise du mur de soutien dans le jardin public, ils ont aussi permis la réalisation de nombreuses opérations, telles que, liste non-exhaustive : la rénovation d'une partie des vannes du bief, la mise en service d'un nouvel éclairage pour le terrain de pétanque dans le jardin public, la réhabilitation des locaux de la bibliothèque, la conduite des études complémentaires préalables aux travaux d'aménagement de la place du Pasquier, le remplacement de l'adoucisseur d'eau de la restauration scolaire, la rénovation du sol de la salle du Conseil Municipal, l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection sur le domaine public, la mise en service d'un dispositif d'alarme incendie pour l'église, la reprise des alarmes anti-intrusion dans les locaux municipaux...



Fort de ce bilan, le regard des services municipaux est dès à présent tourné vers cette nouvelle année, en vue de conduire différents projets d'envergure malgré un contexte général empli d'incertitudes qui imposera, pour pouvoir les mener à bien, de la rigueur, de l'agilité et surtout de l'anticipation. Ainsi, l'année 2024 permettra l'engagement des travaux d'aménagement de la place du Pasquier, l'achèvement de la rénovation des vannes du bief, le déploiement d'équipements techniques favorisant la sobriété énergétique dans les locaux communaux, la reprise de la toiture du préau de l'école élémentaire, la rénovation d'une salle d'activité du périscolaire, la poursuite des travaux de voirie sur le chemin de la Pérouse, la remise en peinture du local buvette du gymnase, l'extension du plan de fleurissement sur le domaine public, la mise en service d'illuminations complémentaires pour les fêtes de fin d'année, le lancement de l'étude préalable aux travaux de rénovation du complexe sportif dans le cadre de la mise en application du décret tertiaire relatif à la transition énergétique...

La qualité de vie offerte dans les petites villes est souvent bien meilleure que celle observée au cœur des grandes métropoles. Commune à taille humaine, interface entre monde urbain et monde rural, Plombières-lès-Dijon allie au confort et à la sécurité moderne un environnement harmonieux et plus chaleureux. Par leur engagement, les personnels communaux, « ces hommes et ces femmes qui, discrètement mais efficacement, font tourner la machine », veillent à préserver au mieux ces nombreux atouts offerts à tous les Plombiérais.

RECENSEMENT CITOYEN

Dès vos 16 ans, pensez à vous inscrire pour le recensement citoyen. Passez en mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille. Le document remis à cette occasion vous sera nécessaire pour passer vos examens, vous inscrire au permis de conduire, etc...



Bienvenue ! En début d'année 2024, le Centre Technique Municipal a enregistré l'arrivée de Monsieur Lucien MICHEL au sein de ses effectifs. Adjoint technique, l'agent est affecté au sein de l'équipe de la "Cellule Propreté".

LISTES ÉLECTORALES

Nouveaux arrivants à Plombières-lès-Dijon, participez à la vie démocratique. Inscrivez-vous sur les listes électorales. Rendez-vous à l'accueil de la Mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

HORAIRES DES SERVICES PUBLICS DE PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hôtel de Ville (place de la Mairie, tél. 03 80 43 52 36)					
14h à 17h30	14h à 17h30	9h à 12h30	9h à 12h30 14h à 17h30	9h à 12h30	X
Bibliothèque (rue du Moulin), complexe sportif Maurice-Dubois					
16h15 à 17h45	X	10h à 11h30** 15h à 17h	X	X	10h à 11h30
Agence Postale Communale (place de la Mairie, accès par la cour de la Mairie)					
9h à 12h	9h à 12h	14h à 17h	X	14h à 17h	9h à 12h
Espace Germaine Tillion (3 rue du Château d'eau, tél. 03 80 41 54 46)					
8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	8h45 ou 9h* à 12h 14h à 18h	X

* Vacances scolaires ** Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte uniquement de 10h à 11h30

Organigramme des Services



Directeur Général des Services
Luc JEANDON

Centre Communal d'Action Sociale
Carole VERVANDIER
Christelle PUISAIS

Pôle Administratif
Carole VERVANDIER

Pôle Tranquillité publique, Prévention et Réglementation
Espaces Ruraux : Sandrine CUNIS
Espaces urbains : Florent CATHERINE

Pôle Technique, Étude et Logistique
Arnaud ROUILLER

SECRETARIAT
Fanny CLERC

NAVETTE URBANISME
Fanny CLERC
Andréa SCHMIDT

GENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
Sébastien MAILLOT

CELLULES TRAVAUX - ESPACES VERTS - FESTIVITÉS
Frédéric GUYON
Christophe MAILLOT

CELLULE PROPRETÉ
Murielle AUBERT
Corinne BREDIN
Céline CHARLOT
Lucien MICHEL

Pôle Vie Locale et Familiale
Christelle PUISAIS

SECTEUR SÉNIORS
Christelle PUISAIS

SECTEUR ADULTES
Christelle PUISAIS

SECTEUR COMMUNICATION
Christelle PUISAIS

Centre Social
Dorine JAMBU

ACCUEIL ET SECRETARIAT
Dominique COSTE

SERVICE SOCIAL
Christelle PUISAIS

SERVICE ANIMATIONS COLLECTIVES / FAMILLES
Christelle PUISAIS
Muriel AGOSTINI

DISPOSITIF C.L.A.S.
Christelle PUISAIS

SERVICE VIE ASSOCIATIVE
Dominique COSTE

SERVICE ENFANCE (3 -11 ANS)
Céline DUPAS

• TEMPS SCOLAIRE
Christelle FOUCAULT
Harsha LIABEUF

• TEMPS PÉRI & EXTRA SCOLAIRES / RESTAURATION
Muriel AGOSTINI
Christelle FOUCAULT
Laurence MAILLOT
Murielle AUBERT
2 agents contractuels à temps partiel

AFFAIRES GÉNÉRALES
Andréa SCHMIDT

BUREAU ACCUEIL / SECRETARIAT
Ana REIS

BUREAU ÉTAT CIVIL
Andréa SCHMIDT

BUREAU VIE INSTITUTIONNELLE
Carole VERVANDIER
Andréa SCHMIDT

BUREAU RESSOURCES HUMAINES
Carole VERVANDIER
Andréa SCHMIDT

BUREAU FINANCES ET RELATIONS CONTRACTUELLES
Carole VERVANDIER
Andréa SCHMIDT

BUREAU MOYENS GÉNÉRAUX ET COMMUNICATION
Fanny CLERC

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Hind IDLHAJ

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Hind IDLHAJ

VIE SOCIALE VIE FAMILIALE



Muriel
MARTYN

LA RENTRÉE DES CLASSES 2023/2024

La rentrée des classes de septembre 2023 s'est bien déroulée avec son nouveau rythme scolaire. Les parents, les enseignants, le centre Germaine-Tillion, les associations, les services de la mairie, tous ont réorganisé et réadapté leur emploi du temps afin que cela demeure cohérent.

Toutefois, une classe a été supprimée à l'école élémentaire Pierre-CHEVALIER en raison d'un nombre d'enfants insuffisant suivant la norme de l'éducation nationale. Mais rien n'est gravé dans le marbre puisque la population évolue chaque année.

Cela implique une projection en matière d'organisation pour le jour de la rentrée scolaire (nombre d'élèves et de classes, les enseignants indispensables au bon fonctionnement, les locaux à entretenir, le budget à prévoir...). Le dialogue et les échanges entre les différents acteurs des groupes scolaires et la mairie permettent chaque année d'avancer en harmonie et nous nous en réjouissons.

SEMAINE BLEUE

Du 2 au 8 octobre 2023, la semaine bleue était annoncée au niveau national avec pour thème "Vieillir ensemble, une chance à cultiver". Comme chaque année le centre social Germaine-Tillion proposait gratuitement un très beau programme d'activités pour les retraités, allant de la détente à l'enrichissement intellectuel et au bien-être. Chacun pouvait y trouver un moment agréable selon ses goûts. Alors, rendez-vous en octobre 2024 !

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Un groupe de bénévoles aident chaque semaine une douzaine d'enfants dans la compréhension et l'assimilation de leur programme scolaire.

Pour différentes raisons, certaines familles ne sont pas en mesure d'épauler leurs enfants pour leurs leçons, mais grâce au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (C.L.A.S.), souvent, la situation s'améliore. Alors, merci et merci encore pour ces enfants en difficultés !

Quelques bénévoles supplémentaires permettraient d'accompagner d'autres enfants, alors si vous avez quelques heures à leur offrir pour un meilleur départ dans la vie...

LES ANIMATIONS

Plombières-lès-Dijon compte 30 associations ! Beaucoup de villages de même importance ne peuvent se vanter de tant de propositions de loisirs. On y trouve de nombreux sports (gym, tennis, foot, pêche, course à pieds, pétanque, yoga, pilates, danse, aïki, jujitsu, basket) mais aussi la bibliothèque, l'ikebana, la musique... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges .

Faut-il rappeler que la pratique de la gym douce aide à maintenir les capacités physiques lorsque l'on atteint un âge avancé ?

Et puis, si financièrement "ça coince" demandez au responsable de l'association ou au centre social, il y a toujours une solution ! J'insiste sur ce point car certains jeunes, livrés à eux-mêmes, se laissent souvent entraîner sur le mauvais chemin. Faire partie d'un club, avoir de nouveaux amis sont des atouts pour s'épanouir, se donner des objectifs sains.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le 3 décembre le traditionnel repas des seniors offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueillait 104 convives. Tous âgés de 70 ans et plus, ils ont pu se régaler d'un bon déjeuner et danser dans une belle ambiance.

D'autre part, 60 colis ont été offerts aux personnes éligibles ne pouvant y participer pour raison de santé.

Un autre rendez-vous s'est déroulé le 8 janvier avec les aînés : la traditionnelle galette des rois ! Moment convivial attendu de tous pour se retrouver et oublier les bobos de l'hiver.





CENTRE SOCIAL & CULTUREL **ESPACE GERMAINE-TILLION**



Rentrée en fête

Cette année la pluie s'est invitée à la fête. Rentrée en Fête a donc eu lieu dans le complexe sportif. Musique, danse et sport étaient au rendez-vous de ce temps festif. La fête s'est finie par une batucada proposée par l'Espace Germaine-Tillion en partenariat avec l'Arbre à Zique.





JEU DE PISTE

Depuis 2023, l'Espace Germaine-Tillion propose un jeu de piste "clé en main" que vous pouvez emprunter à l'accueil du centre social. Partez en toute autonomie, seul (e), en famille ou entre amis, à la découverte de Plombières-lès-Dijon pour vous amuser, découvrir et réfléchir en suivant le jeu de piste et ses énigmes à résoudre.

À partir de 6 ans, gratuit.
Emprunt possible
tout au long de l'année.

FÊTE DE NOËL AU CENTRE SOCIAL

La veille de la fête de Noël, l'équipe du centre social s'est fait dérober toutes les décorations de son sapin par les lutins farceurs. Afin d'être prêtes pour le passage du Père Noël, Céline, Christelle, Dominique, Dorine et Muriel ont

fait appel aux enfants, aux parents, aux grands-parents ainsi qu'aux bénévoles de l'Espace Germaine-Tillion pour redécorer leur sapin. Un moment festif et convivial qui s'est clôturé par un goûter "barbabapa et pop corn" !



Les aides du Centre Communal d'Action Sociale

Nouveauté : depuis 2023, le Centre Communal d'Action Sociale soutient les jeunes et les familles pour le paiement du BAFa et du permis de conduire.

D'autres aides du CCAS peuvent être également sollicitées telles que l'aide aux cotisations sportives et culturelles pour les enfants, l'allocation pour les études secondaires, ainsi que 2 aides plus spécifiques pour les seniors avec l'aide au paiement de la téléalarme et la distribution de cartes de bus DIVIA (1 carte/mois). **Toutes ces aides sont versées sous condition de ressources.**

Pour tout renseignement :
Espace Germaine-Tillion
3 rue du Château d'eau,
à Plombières-lès-Dijon
Tél. 03 80 41 54 46

Nettoyage de printemps

Le 13 mai 2023, a eu lieu le nettoyage de printemps. Pour l'occasion, une cinquantaine de personnes, petits et grands, se sont réunies pour nettoyer le village et les alentours.



4 équipes se sont réparties dans le village, à la cité "la Flamme", sur le chemin de la Cras et au quartier du Port du canal. Une dizaine de sacs poubelles ont été ramenés par les participants. Après l'effort le réconfort, pour se restaurer cette année un barbecue a été réalisé par les bénévoles du foyer rural. Pour les enfants, des jeux étaient proposés dans la cour de l'école maternelle ainsi que des animations ludiques sur le thème du recyclage assurées par des animateurs de l'association Unis-Cité. L'équipe du Centre Social remercie, Anne, Florence et Jean-Louis, bénévoles du Foyer Rural, ainsi que Fanny et Justine, volontaires auprès d'Unis-Cité.

ACTIONS AUPRÈS DES SÉNIORS DE LA COMMUNE

Ça soupe à votre porte & La compote qui papote

Des visites conviviales pour les personnes âgées isolées



Action mise en place durant l'année du COVID, celle-ci perdure toujours grâce à une poignée de bénévoles dynamiques, disponibles chaque vendredi matin.

9h : rendez-vous à l'Espace Germaine-Tillion avec Florence pour la préparation de la compote. Au programme : épluchage et taille des légumes ou des fruits. Lorsqu'il reste des fruits non consommés durant la semaine à la restauration scolaire, ceux-ci sont préparés en compote. En 2023, ce ne sont pas moins de 45 kilos de fruits que nous avons récupérés. S'il n'y a pas de fruits, des légumes sont achetés pour préparer une bonne soupe.

10h15 : la soupe et la compote sont prêtes à être livrées. Jacqueline, Mylène et Muriel arrivent à l'Espace Germaine-Tillion pour les récupérer. Elles sont chargées d'apporter la soupe ou la

compote aux personnes âgées isolées qui souhaitent que nous leur rendions visite. Ces temps conviviaux sont l'occasion de pouvoir "papoter" et créer du lien social.

En 2023, un couple et 5 personnes seules ont reçu régulièrement de la visite dans le cadre de ce dispositif.

Vous connaissez une personne isolée qui souhaiterait une visite chaque vendredi ?

N'hésitez-pas à contacter l'Espace Germaine-Tillion au 03 80 41 54 46 ou à venir nous rencontrer au 3 rue du Château d'eau à Plombières-lès-Dijon.

À PARTIR DE 60 ANS

PRENDRE SOIN DE SOI ET DEVENIR ACTEUR DE SA SANTÉ AVEC LES ATELIERS "BONS JOURS"

À l'Espace Germaine-Tillion, entre octobre et décembre 2023, 9 ateliers de 2 heures sur le thème "La nutrition, où en êtes-vous ?" ont été proposés à une dizaine de Plombiérois de plus de 60 ans. Totalement gratuits, ces ateliers ont été organisés par la Fédération d'Action de Prévention pour l'Autonomie des Seniors de Côte-d'Or (F.A.P.A. Seniors 21) dans le cadre des ateliers Bons Jour. Ces temps d'informations et d'échanges ont rencontré un tel succès auprès de tous les participants qu'il est prévu pour la rentrée de septembre 2024 de proposer une autre session intitulée "Bon'us tonus". Ces ateliers vont proposer des outils afin de favoriser un bien-être au quotidien à travers différentes notions : psychologie active, médecines alternatives et complémentaires, expression corporelle, réflexologie.

D'autres ateliers Bons Jours peuvent être proposés sur des thèmes différents tels que la mémoire, l'équilibre, le sommeil, les traitements, la forme et la vitalité...

Vous êtes intéressés pour participer à ces ateliers ?

N'hésitez-pas à prendre contact avec l'Espace Germaine-Tillion.





SEMAINE BLEUE

La semaine du 2 au 8 octobre 2023, pour la 3^e année consécutive, des animations ont été proposées aux Plombières de plus de 60 ans dans le cadre de la semaine bleue.

Comme chaque année, les seniors de la commune ont été nombreux au rendez-vous et ont pu apprécier les animations proposées : un après-midi bien-être avec de la **réflexologie palmaire** et de la **manucure**, une **conférence "Ustensiles astucieux"** sur le thème du bien vieillir chez soi, animée par une ergothérapeute, une **dictée** pour venir tester ses compétences orthographiques et grammaticales dans une ambiance conviviale, une **visite guidée de la Cité de la Gastronomie** avec l'histoire du patrimoine de 1204 à nos jours, un **concert** avec la société musicale

d'Ahuy autour d'un répertoire populaire (Charles Trenet, Johnny Hallyday...), initialement prévu le jeudi et reporté la semaine suivante, une sortie au **cinéma** de la Cité de la Gastronomie avec le film "Bernadette" et, pour clôturer cette semaine, la traditionnelle sortie au **spectacle à l'Auditorium**.

Un grand merci aux Plombières et Plombières qui ont donné bénévolement de leur temps : Clara pour la réflexologie palmaire, Gayane pour la manucure, Jean-Philippe pour la dictée, Muriel pour l'accueil des musiciens et Anine pour avoir accompagné le groupe pour la sortie cinéma.

Félicitations et un grand merci également à tous les musiciens de la société musicale d'Ahuy d'avoir proposé bénévolement un concert de qualité ! Merci à Dijon Métropole pour notre partenariat dans la mise en place de la conférence "Ustensiles astucieux" et au CCAS de Dijon pour la proposition de visite guidée de la Cité internationale de la gastronomie et du Vin.



"UN MOMENT ENSEMBLE"

Le 27 juin 2023, l'Espace Germaine-Tillion a accueilli la compagnie Kaléidoscope pour un spectacle interactif intitulé "Un moment ensemble" à destination des Séniors de la commune. Théâtre, musique, danse, chant et mime se sont succédés au fil du spectacle pour le plus grand plaisir du public. Ce moment convivial et festif a connu un vif succès auprès de la trentaine de spectateurs présents pour l'occasion. L'après-midi s'est terminé par la rencontre des comédiens autour d'un goûter.





Les animations familles

VOUS AVEZ DES IDÉES d'animation ou de sorties pour votre famille et les familles de la commune ? Nous pouvons en discuter ensemble et mettre en place des projets collectifs.

En 2023, l'Espace Germaine-Tillion a été encore force de proposition auprès des familles plombières. Un programme d'activités parents/enfants riche et varié leur a été proposé tout au long de l'année, les mercredis après-midi durant la période scolaire, mais également pendant les vacances scolaires et certains samedis.

Ces temps récréatifs où les parents (parfois les grands-parents) et leurs enfants ont partagé un moment de complicité et d'échanges ont rencontré un franc succès !

Au programme de 2023, ce n'est pas moins de 26 animations qui ont été proposées autour d'activités créatives, de jeux, de goûters, de sorties... En voici quelques exemples : atelier de

fabrication de masques de carnaval, atelier des p'tits scientifiques, atelier de peinture sur porcelaine, atelier jardinage, atelier cosmétiques naturelles, atelier des p'tits chefs, atelier la p'tite fabrik' de marionnettes, challenges family, atelier de sculpture de citrouilles suivi d'un goûter d'Halloween, atelier biscuits et contes de Noël, sortie famille au Bistrot de la scène à Dijon avec un

spectacle de magie, sortie "Disc golf" au lac Kir, rallye-découverte au jardin de l'Arquebuse avec l'association "Les visites du jeune téméraire" et bien d'autres animations...

C'est aussi une soirée jeux chaque vendredi soir des vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 18h à 21h30, où l'on vient jouer en famille, entre amis, découvrir ou redécouvrir de nouveaux jeux et partager un repas tous ensemble. N'hésitez-pas à venir avec vos enfants ou petits-enfants découvrir ces animations en 2024, nous vous attendons nombreux !

ATELIERS INFORMATIQUE

Depuis le mardi 16 mai 2023, les ateliers Informatique ont repris. En effet, afin de relancer cette activité qui n'existait plus depuis 2019, la commune de Plombières-lès-Dijon a conventionné, avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or, la mise en place de ces ateliers. Ils sont proposés à 10 personnes, réparties en deux groupes, et sont animés par Lise, conseillère numérique au sein du Conseil départemental. Une occasion pour apprendre ou réapprendre à se servir d'un ordinateur, utiliser internet, se créer une boîte mails... ainsi que de se retrouver et de partager un moment convivial !

Les ateliers se déroulent les mardis après-midi sur deux créneaux d'une heure, dans la salle informatique de la commune.

ATELIERS CUISINE

Des ateliers qui riment avec gourmandise et bonne humeur ! Les ateliers cuisine sont proposés deux jeudis par mois, de 9 h et 11 h, à l'Espace Germaine-Tillion. Brigitte, bénévole de l'atelier et passionnée par la cuisine, prend plaisir à faire découvrir depuis maintenant un an des recettes simples et originales à un petit groupe de participants qui ne manquerait sous aucun prétexte ces rendez-vous gourmands où la convivialité est de mise.

Renseignements et inscriptions à l'Espace Germaine-Tillion, tarif : 2.30 € / atelier.

ATELIERS COUTURE

Pour la 4^e année consécutive, les ateliers couture vous sont proposés tous les jeudis après-midi de 14h et 16h à l'Espace Germaine-Tillion. Shonem, animatrice bénévole vous accompagne et vous apporte des conseils autour de cette pratique. Cet atelier réunit chaque semaine un petit groupe de participants, qu'ils soient débutants, intermédiaires ou confirmés, sur des projets individuels ou collectifs. Vous pouvez venir avec votre machine ou on vous en prête une. N'hésitez pas à venir découvrir cet atelier.

Ambiance décontractée et conviviale !

Ateliers gratuits, inscriptions conseillées.

ATELIERS D'ÉCHANGES CRÉATIFS

Tous les lundis de 14h à 16h, et pour le plus grand bonheur des participants, les échanges créatifs continuent d'être proposés à l'Espace Germaine-Tillion. Ces temps d'échanges très conviviaux sont l'occasion de partager votre savoir-faire, notamment en apportant une activité manuelle (tricot, crochet, dessin, broderie diamant, bracelet en macramé, décopatch, quilling...). Certains d'entre eux viennent juste pour passer un bon moment.

Vous souhaitez participer ? Rien de plus simple : pas d'inscription, vous venez quand vous le souhaitez !

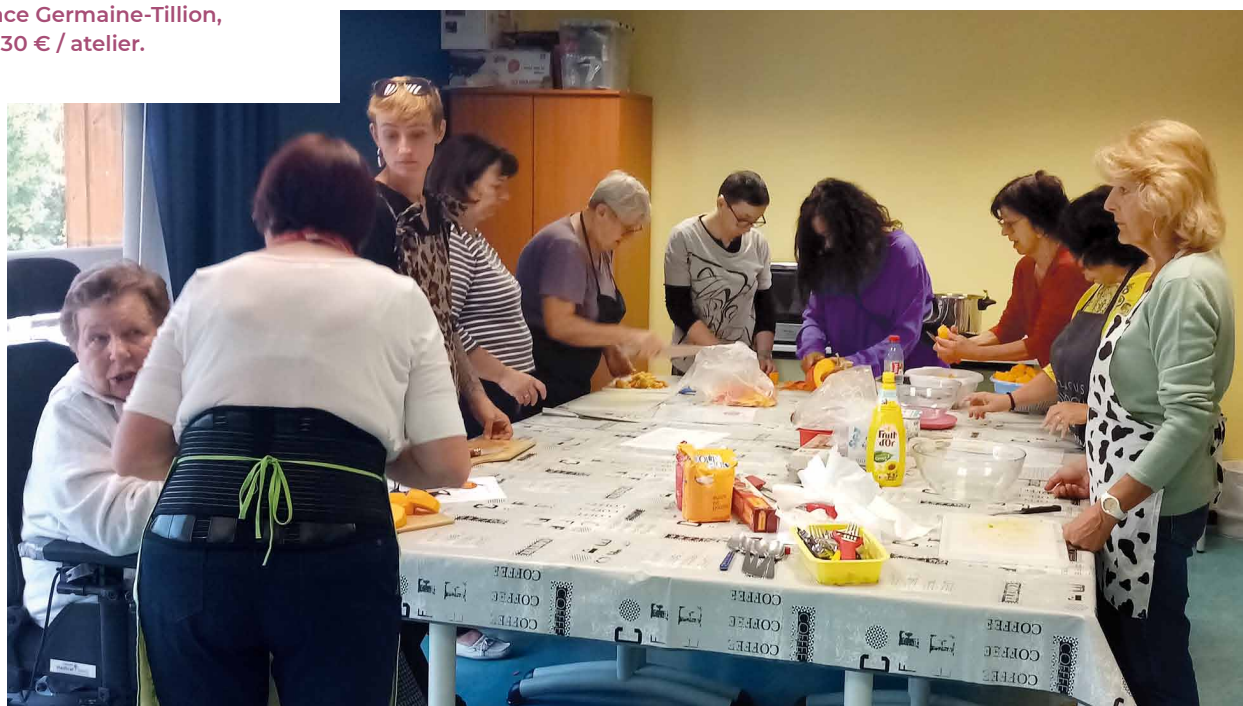
ATELIERS COLLECTIFS DE SOPHROLOGIE

Cette année encore, l'Espace Germaine-Tillion a souhaité poursuivre le partenariat avec l'APF France Handicap et continue à proposer des ateliers collectifs de sophrologie.

À destination des personnes en situation de handicap qui ont été à l'initiative de ce projet, mais également des personnes valides, une dizaine de personnes se retrouvent un à deux vendredis après-midi par mois au centre social. Marina TORRE-LIABOT, sophrologue professionnelle, les accompagne depuis le début de ce projet. 15 séances ont été programmées entre novembre 2023 et juillet 2024.

Tarif unique : 20 € / an pour 15 séances.

Ce projet est co-financé par le dispositif Habitat Inclusif - APF France Handicap et l'Espace Germaine Tillion.





Depuis la rentrée de septembre 2023, les enfants sont accueillis toute la journée les mercredis. De septembre 2022 à juin 2023, l'accueil a fait place pour les enfants aux temps de loisirs autour des thème suivants : les saisons et les fleurs.

ACCUEIL





PÉRISCOLAIRE

Petits et grands ont pu profiter de ces journées avec un rythme respectif en bénéficiant d'activités adaptées proposées par l'équipe d'animation composée d'Amandine, Ophélie et Claudine. La volonté de l'équipe d'animation a été de privilégier l'autonomie (vie quotidienne), la bienveillance, l'entraide à travers des jeux collectifs, des jeux de motricité sans oublier l'important, découvrir et apprendre tout en s'amusant !





Accompagnement scolaire

L'accompagnement scolaire, communément appelé le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) dans notre jargon, est un dispositif financé par la Caisse d'Allocations Familiales et proposé à l'Espace Germaine-Tillion aux enfants rencontrant des difficultés dans leur scolarité. L'orientation des enfants se fait en accord avec les parents et en lien avec les enseignants.



Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'école, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention à vocation



éducative sont complémentaires. Ils contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'école. Ce sont 8 bénévoles, dynamiques et impliqués qui encadrent et accompagnent chaque semaine les enfants. Un très grand merci à eux pour leurs disponibilités.

Pour l'année scolaire 2022/2023, en plus de l'accompagnement scolaire proposé un jour par semaine aux enfants inscrits dans le dispositif, ces derniers ont pu bénéficier de séances de "Brain gym" et de relaxation chaque mercredi après-midi entre février et avril 2023. Ils ont été accompagnés par Anne LUGAND-FRANÇOIS, kinésologue de profession.

À travers différentes techniques à base de jeux et d'exercices ludiques, les enfants ont pu travailler à l'amélioration de leur concentration, la coordination et la gestion de leurs émotions. Les parents ont également pu participer avec leurs enfants à la dernière séance. En mars, une animation autour de l'alimentation et de l'équilibre alimentaire a été proposée par Manon, stagiaire en BTS en ESF, aux enfants accompagnés de leurs parents. Au programme, petits ateliers ludiques autour des graisses et des sucres, et atelier cuisine, animé par Brigitte, bénévole de l'atelier cuisine pour les adultes et qui a accepté d'animer cet atelier parents/enfants.

Manon et Alyssa Pouchard

Auteure et illustratrice



Installées à Plombières depuis 1998 et âgées de 21 et 25 ans, Alyssa et moi commençons très tôt à écrire et illustrer nos propres histoires pour nous amuser.

C'est à l'adolescence que je me focalise sur les livres, tandis que ma petite sœur s'intéresse davantage au dessin qu'elle poursuit en autodidacte. Je publie mes premiers romans avec une maison d'édition et je continue seule en autoéditant sous un pseudonyme quelques années plus tard. À ce jour, j'ai 26 ouvrages à mon actif.

En 2016, alors que l'année précédente est née Élysa, notre plus jeune sœur, j'écris un conte intitulé "Le Noël d'Yselia". Il y est question d'un lutin, Yselia, qui rêve d'accompagner le père Noël lors de sa tournée annuelle, mais que la maladresse empêche de réaliser son rêve. Elle est reléguée au ménage des chambres des elfes de la fabrique. Or, le soir du réveillon adviennent de fâcheux événements et il ne reste plus qu'Yselia et ses amis pour sauver Noël.

Dans ce livre, le prénom de la protagoniste, Yselia, est une anagramme de celui d'Élysa, auquel j'ai rajouté un "i" pour lui donner une sonorité plus douce. Quant aux autres lutins (Qanik, Avanneq, etc.), leur prénom vient du langage inuit, ce qui m'apparaissait comme une évidence pour des êtres qui vivent au Pôle nord. Ce récit est avant tout une histoire de persévérance, d'amitié et de pardon.

C'est en juin 2023 que je reviens sur cette histoire avec l'idée de l'autoéditer. Je reprends le texte, le corrige, le peaufine et je propose à Alyssa de l'illustrer. Depuis des années, elle passe l'essentiel de son temps libre à dessiner, maniant aussi bien le dessin traditionnel (avec du papier et des crayons) que digital (à l'aide d'une tablette, sur ordinateur). Parce que nous vivons ensemble à ce

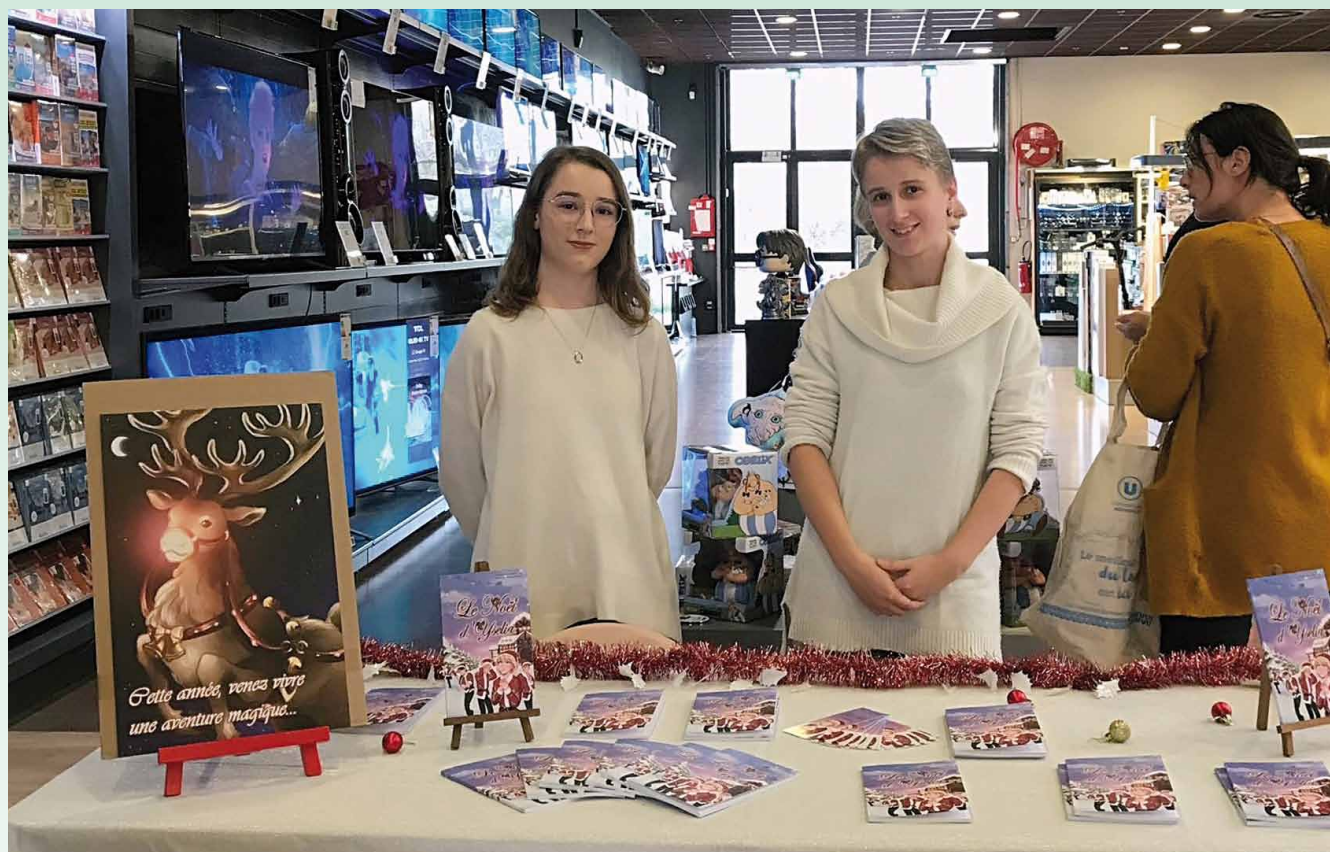


Le 25^e ouvrage de Manon, illustré par sa sœur Alyssa.

moment-là, nous pouvons communiquer aisément et, même si je lui laisse une liberté quasi totale, elle me montre toujours son avancée en me demandant mon avis : nous nous entendons à merveille, collaborer est un plaisir.

Quelques mois plus tard, fin octobre, nous recevons l'ouvrage enfin imprimé. Fruit de notre travail en commun, à l'origine écrit pour notre plus jeune sœur, il compte beaucoup pour nous et je sais déjà qu'il ne s'agira pas de notre dernière collaboration.

Alyssa et Manon lors d'une séance de dédicace.



VIE CULTURELLE & ÉVÉNEMENTIEL



Marie-Christine
GUILLEMINOT



Jean-Louis
MAYET

LES CÉRÉMONIES NATIONALES



19 mars 2023

Cérémonie en hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.



14 juillet 2023

Célébration de la Fête nationale.



10 septembre 2023

Libération de Plombières-lès-Dijon.



8 mai 2023

Commémoration du 77^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, célébration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.



11 novembre 2023

Commémoration de la Victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.

BIBLIOTHÈQUE DE PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON

Des étincelles de nouveautés

Intégralement rénovée récemment, la bibliothèque est désormais un lieu accueillant et inspirant pour tous, petits et grands.

UN UNIVERS ENCHANTÉ POUR LES JEUNES LECTEURS

La bibliothèque propose un espace dédié aux plus jeunes, ainsi qu'aux adolescents, dans lequel ils peuvent

s'évader au cœur des pages captivantes des ouvrages qui leur sont réservés. La magie de la lecture prend vie dans ce coin spécialement conçu pour stimuler la curiosité et l'imagination de tous.

DES COLLECTIONS PRESTIGIEUSES

Plongez-vous dans nos collections de livres fraîchement acquises, parmi

lesquelles figurent les derniers prix littéraires qui vous offriront des moments de lecture des plus enrichissants.

Jours et heures d'ouverture

Lundi : 16h15 à 17h45

Mercredi : 10h à 11h30
15h à 17h

Samedi : 10h - 11h30

Durant les congés scolaires,
la bibliothèque est ouverte
uniquement
les mercredis de 10h à 11h30



Appel à bénévoles et invitation aux lecteurs passionnés

Pour que notre bibliothèque continue de prospérer, elle a besoin de votre soutien. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour contribuer à faire vivre ce lieu de partage de la culture. Passionnés de lecture, fréquentez assidûment la bibliothèque, explorez ses rayons et partagez votre amour des livres.

Ensemble, cultivons le plaisir de la lecture à Plombières-lès-Dijon.

Grainothèque

Chers lectrices et lecteurs,

La bibliothèque Municipale de Plombières-lès-Dijon vous présente la grainothèque.

Espace dédié à la semence, vous pouvez déposer, échanger, piocher des graines de fleurs, fruits et légumes aromatiques.

Débutants ou amateurs éclairés, venez apporter votre petite graine au projet et ensuite ...

À VOUS DE PLANTER !

Le projet de Au Maquis a débuté au printemps 2019 grâce au programme "Open Canal" initié par Voies Navigables de France qui, afin de dynamiser les berges de ses canaux, rendait accessible son patrimoine éclusier en facilitant l'émergence de nouveaux projets sociaux et culturels. C'est dans ce cadre que l'association Zutique Productions (active depuis 1996) a été retenue pour investir, pendant 15 ans, l'écluse 51S située aux abords du lac Kir, sur la commune de Plombières-les-Dijon.

Après plusieurs mois de travaux et de chantiers participatifs, Au Maquis a ouvert ses portes au public en juillet 2022. La période estivale du Maquis est rythmée par des concerts, bals, projections, débats, conférences, expositions, danse, ateliers... Tandis que l'automne et l'hiver riment avec une activité ouverte au public plus ponctuel, laissant plus d'espaces et de temps aux résidences artistiques.

UNE SCÈNE ARTISTIQUE ENGAGÉE

Au Maquis revendique une culture ouverte, inclusive et accessible à toutes et à tous qui accueille une programmation pluridisciplinaire propre à celle de Zutique depuis 25 ans, croisant musiques actuelles, traditionnelles et arts visuels des cinq continents.

En 2023, 280 artistes sont venus se produire sur la scène du Maquis, dont 2 habitants de Plombières-les-Dijon, la violoniste Charlotte Maclet (du quatuor Zaïde) et le violoncelliste Stefan Hadjiev. L'artiste plasticienne Semine Yang, dont son atelier est installé dans le village, a quant à elle exposée durant trois mois dans le jardin du Maquis de grandes toiles représentant la faune et la flore aquatiques locales.

RENCONTRES EN PLEINE NATURE

Au Maquis, les visiteurs peuvent participer à des ateliers artistiques en plein air, assister à des concerts sous les étoiles, des spectacles de théâtre, de danse ou simplement se détendre en savourant de bons petits plats cuisinés sur place. En 2024, pour la nouvelle saison, c'est l'équipe de la Cuisine Flottante précédemment installée à la Péniche Cancale, et actuellement à La Vapeur avec le restaurant Les Cornichons, qui proposera une nouvelle carte avec une cuisine bio, locale et conviviale chaque week-end.

UN ENGAGEMENT SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE

Au-delà de sa vocation culturelle, Au Maquis se positionne comme un acteur engagé dans la préservation de l'environnement. En lien avec différentes structures, comme le Lycée agricole de Plombières-lès-Dijon et de Quetigny, le Centre Social Germaine-Tillon, le CADA, plusieurs projets écologiques ont vu le jour : des ateliers sur la sensibilisation à la biodiversité, la création d'un potager et d'un verger dont les plantes sont achetées à la Pépinière de Plombières-les-Dijon.

Depuis 2022, une quarantaine de personnes se sont engagés bénévolement pour faire vivre le lieu, lors de chantiers participatifs pendant la phase de travaux, puis sur l'accueil des spectateurs et en cuisine et au bar, créant ainsi une belle communauté avec des personnes de tout horizons. En 2023, Au Maquis a créé 4 emplois saisonniers (un responsable bar, deux manutentionnaires et un assistant de production), et un des membres de l'équipe permanente de l'association habite sur la commune.

Au Maquis participe aussi grandement à l'économie locale, certains artistes sont logés dans les chambres d'hôte Les Libellules, le pain et les viennoiseries pour les artistes et l'équipe viennent de la boulangerie Le Moulin de Plombières et les jus de fruits proposés au bar du Lycée agricole. Au Maquis est aussi un espace d'accueil pour les associations extérieures, comme La Braise installée sur la commune, qui en novembre dernier a pu profiter de la cuisine professionnelle du lieu et proposer un atelier street-food pour les adolescents du village.

Au Maquis va au-delà de la simple définition d'un lieu culturel. C'est un engagement envers l'art, la nature et l'humain. En offrant une expérience culturelle immersive au cœur de la nature, Au Maquis devient un phare inspirant pour celles et ceux qui recherchent la créativité, l'engagement social et le respect de l'environnement.

RÉOUVERTURE

du 3 mai au 1^{er} septembre 2024

- vendredis, 17h-22h
- samedis, 11h-22h
- dimanches, 11h-18h.

AU MAQUIS

www.aumaquis.fr
contact@zutique.com



Bienvenue !



S'installer à Plombières-lès-Dijon, ville périurbaine aux nombreux atouts par son environnement naturel de grande qualité et une proximité extrême avec la métropole dijonnaise, c'est faire le choix d'une qualité de vie certaine, dans un cadre privilégié. Samedi 21 octobre 2023, salle du conseil municipal, Monique Bayard, Maire de la commune, a reçu les 37 familles nouvellement installées, en présence de Céline Vialet, Conseillère départementale du Canton de Talant, des élus et des référents de quartier.

Chaque référent a remis aux nouveaux arrivants un "kit de bienvenue" composé de diverses informations pratiques visant à les guider et les conseiller tout au long de leur période de découverte de notre commune.

Dans la bonne humeur et la convivialité, les invités ont ensuite partagé le verre de bienvenue. Un agréable moment de partage constituant une belle occasion de faire connaissance, de découvrir notre commune, son histoire, son patrimoine et son monde associatif.



IL EN RÊVAIT, IL A RÉUSSI !

Dès son plus jeune âge, Thomas RODOT rêvait d'enseigner, avec un attrait particulier pour l'histoire. Une passion pour l'histoire, certes, mais pas que, puisqu'il s'intéresse également beaucoup au cinéma et au tennis. Il a d'ailleurs été licencié plusieurs années au Tennis Club de Plombières (TCP).

Élève à l'école Saint-François jusqu'à l'obtention du bac (avec mention très bien), il s'est inscrit à l'université de Bourgogne afin de devenir professeur. Il obtient une licence (mention très bien), puis un master "Recherche en histoire" (mention très bien également). C'est au cours de ce master qu'il rédige un mémoire d'histoire médiévale, ancré dans un champ d'étude récent mais dynamique : le handicap (où il obtient la note de 20).

L'objectif de son travail fut de déterminer le degré d'insertion sociale des



personnes sourdes dans les sociétés occidentales à la fin du Moyen-Âge, à travers l'examen des sources médicales, religieuses et juridiques. Sélectionné par les éditions l'Hartmatan, le mémoire a été publié en août 2022 sous le titre "Un regard pour entendre".

Cette diffusion lui a permis d'intégrer un réseau d'historiens spécialisés et de réaliser plusieurs conférences, comme à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et à l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris.

Quel beau parcours ! Et le voilà à 25 ans également professeur d'histoire-géographie en collège-lycée à Auxerre. Parions que Thomas n'a pas dit son dernier mot puisqu'il maintient un contact avec le monde de la recherche... Il participe d'ailleurs actuellement aux préparatifs d'une exposition sur les estropiés et les infirmes de guerre au Moyen-Âge. L'exposition est prévue au printemps 2024 au château Fougères en Bretagne.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, TRAVAUX



Dominique
SARTOR

TRAVAUX 2023

RÉTROSPECTIVE

REQUALIFICATION DE LA RUE ALBERT-RÉMY

Sous maîtrise d'ouvrage de Dijon Métropole, la première phase de l'aménagement de la rue Albert-Rémy, comprise entre le carrefour de l'avenue François Mitterrand jusqu'au n°21, s'est déroulée de février à juillet 2023.

L'enfouissement des réseaux secs (EDF, télécoms...), la rénovation de la conduite d'eau potable et le renouvellement de l'éclairage public ayant déjà été réalisés en 2022, ces travaux d'envergure ont porté sur la totalité de l'emprise de la voirie, avec des

aménagements qualitatifs : reprise d'enrobés, réalisation de trottoirs en béton désactivé, végétalisation, passage en zone 30.

En complément, deux aménagements légers type "écluse" avec sens de priorité ont été implantés sur le reste du linéaire. Cette portion est dorénavant limitée à 30 km/h. Les espaces verts ont été finalisés en novembre, par la plantation d'arbres et de végétaux.

Coût : 600 000 €

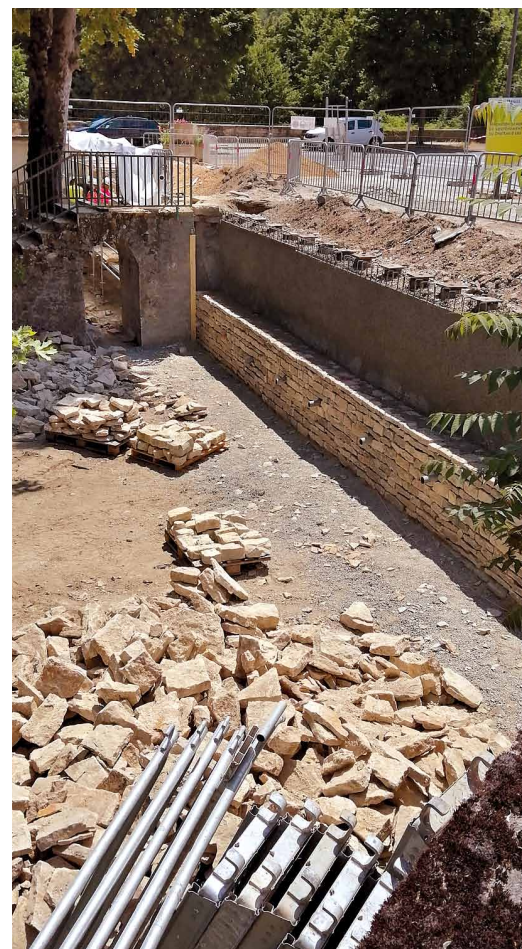




MUR DU JARDIN PUBLIC

Après deux ans d'attente, le chantier concernant la rénovation du mur de soutènement de la rue du Château d'Eau a été exécuté de mai à juin 2023, financé par Dijon Métropole dans le cadre de sa compétence voirie. Cet édifice situé au sud du jardin public, s'était soudainement effondré fin janvier 2021.

Coût : 253 000 €



Une structure renforcée

Après avoir pris toutes les précautions nécessaires à un tel chantier, il a été procédé à l'élagage des arbres classés, afin de permettre à la foreuse d'accéder à la zone de travail. Ensuite, des micropieux ont été implantés à 7 m de profondeur complétés par une paroi berlinoise en béton armé doublée de pierres de taille. Le mur et le porche d'accès à l'escalier auront ainsi été reconstruits à l'identique, permettant de retenir la poussée de la voirie.



PONT SUR LE CANAL DE BOURGOGNE

Ce pont construit sur l'écluse du Canal de Bourgogne, est sous surveillance des services de Dijon Métropole dans le cadre de sa compétence voirie, un diagnostic est réalisé chaque année. Du fait de son ancienneté et étant autrefois franchi par l'ancienne route nationale qui engendrait une circulation intensive, sa structure s'en trouve aujourd'hui fragilisée. Des travaux de reconstruction devront être entrepris et pourraient débuter en 2024. Pour rappel ce pont est interdit aux véhicules de plus de 3,5 T.

Le budget prévisionnel s'élève à 450 000 €

MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans la continuité du programme de reconstruction de l'éclairage public, initié en 2018 par Dijon Métropole, c'est principalement le centre bourg qui a été équipé en 2023. Ces travaux se sont déroulés de mai à juin avec le remplacement de près de 270 ouvrages. La consommation des points traités passera de 129 MWH/an à 36 MHW, ce qui représente une économie d'énergie de l'ordre de 70 %. Cette technologie permet de programmer des niveaux de puissance différents selon les horaires : 100 % entre l'allumage et 22 h, 30 % entre 22 h et 5 h et 70 % entre 5 h et l'extinction.

INFOS PRATIQUES

Depuis le 28 mars 2023, la Métropole a repris en pleine propriété la voirie communale. De ce fait il lui revient la compétence concernant l'entretien et réfection de la chaussée, la gestion des eaux pluviales, la propreté, l'éclairage public ainsi que la signalisation.

Tout administré observant un dysfonctionnement peut en informer la mairie, qui transmettra aux services concernés de Dijon Métropole, ou utiliser directement l'application "On Dijon".

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA COMMUNE

► LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE A FAIT PEAU NEUVE

Durant les vacances scolaires estivales, la bibliothèque située dans les annexes du complexe sportif, d'une superficie d'environ 100 m², a bénéficié d'une rénovation totale : changement du sol par des dalles PVC, remise en peinture des murs et portes et remplacement des dalles de plafond.

À noter : ces travaux ont été réalisés en régie grâce à la polyvalence de nos agents.

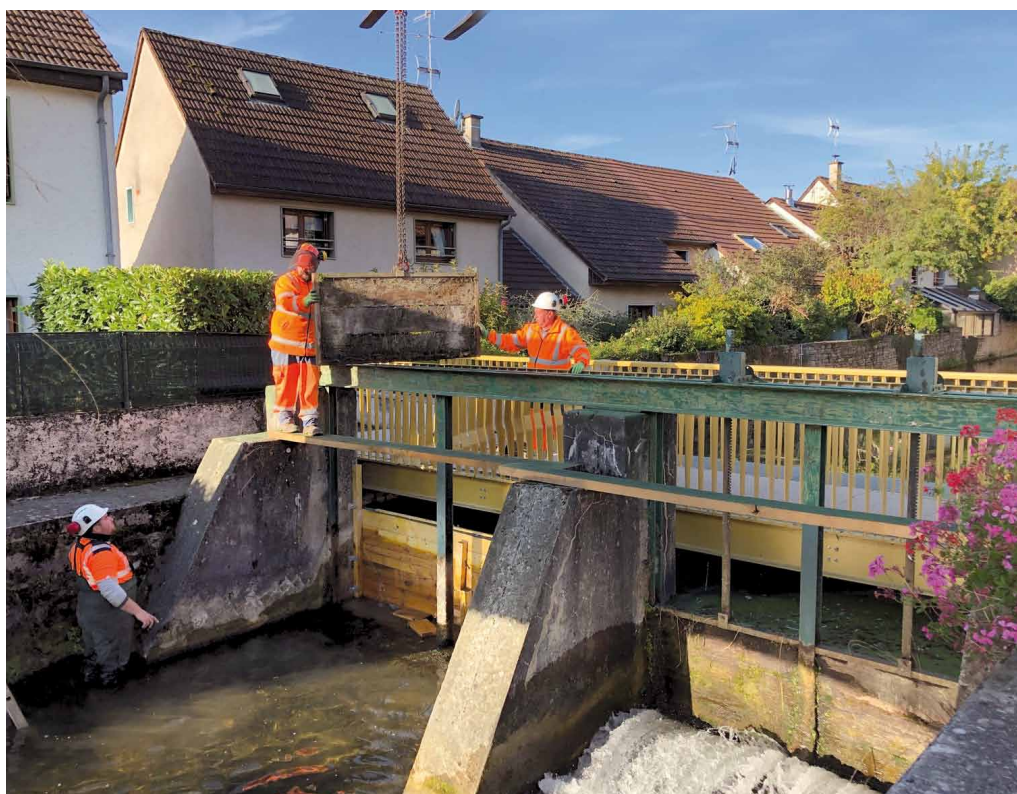


► ENTRETIEN DU BIEF DE L'OUCHE

Dans l'objectif de maintenir en bon état l'ensemble des vannes qui régule le débit du Bief en période de crue ou d'étiage, un programme de rénovation pluriannuel a été élaboré. Ces travaux sont réalisés entièrement par les agents municipaux.

En 2023, ce projet s'est poursuivi avec la restauration de 4 autres vannes dont 2 situées au barrage du Tamiset et 2 au barrage rue du Moulin. La vanne de décharge située en amont du pont des Échaillots a entièrement été rénovée en 2022.

Ces travaux ont nécessité la pose de batardeaux, dépose des vannes de 200kg à l'aide d'un engin de levage, remplacement des madriers en chêne, révision des crémaillères et peinture des structures métalliques. Ce programme se terminera en 2024 par la restauration des 4 vannes restantes.



Coût global : 4 800 €
(fournitures et location engin)

► ILLUMINATIONS DE NOËL

Dans la poursuite du renouvellement des illuminations de Noël, engagé en 2021, cette année, une ligne électrique a été créée pour la mise en lumière du sapin situé à l'angle de la rue du Moulin et l'avenue F Mitterrand. En complément, la commune a fait l'acqui-

sition de rubans LED pour le sapin et de rideaux lumineux pour la façade de la mairie. L'installation de l'ensemble a été assurée par nos agents.

Coût : 3 655 € (fournitures 2 000 €
et location nacelle 1 655 €)

À noter : les décorations mises en place sur les fenêtres de la mairie (paquets cadeaux et rubans) ont été entièrement confectionnées par les membres du Club des Cheveux Blancs et installées par les élus.



► CIMETIÈRE

Extension du columbarium : création en régie d'un soubassement permettant l'installation de 13 cases supplémentaires. Coût des fournitures 880 €.

L'entreprise de marbrerie s'est chargée de la fourniture et de la pose des 13 cases en granit : coût 9 500 €.

À noter : l'entretien du cimetière est assuré par les employés municipaux 4 fois par an.



INSTALLATION DE NOUVELLES ANTENNES DE TÉLÉPHONIE

Pour répondre à des obligations de couverture très strictes allant jusqu'à 99 % de la population métropolitaine, l'opérateur FREE Mobile a sollicité la commune pour la recherche de parcelles susceptibles d'accueillir 3 nouvelles antennes de téléphonie équipées de technologies 4G et 5G.

Le cahier des charges préconisant des zones de recherches très précises pour des raisons techniques, la commune a pu répondre favorablement en proposant 3 parcelles situées aux Vaux Bruns, à la Pérouse et le long du Canal en direction de Velars-sur-Ouche.

L'antenne située à la Pérouse est aujourd'hui installée. Le programme se poursuivra en 2024 par la pose des 2 autres antennes par hélicoptère. La mise en service est prévue en fin d'année.

Le conseil municipal, réuni le 28 mars 2023, a décidé à l'unanimité d'accepter ces installations, des baux de location reconductibles ont ainsi été conclus pour une durée de 12 ans, et assureront une recette annuelle de 19 500 € au profit de la commune.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS MUNICIPAUX

Réfection d'une partie de trottoir de l'avenue François-Mitterrand avec application de couches de graviers et compactage.

Réfection surface de roulement et création d'un dispositif d'assainissement en rive chemin de la Pérouse.

Création d'un nouveau chemin dans le prolongement de la rue de Weotenga sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée.

Création d'un local de rangement pour le club de tennis au complexe sportif

Rénovation du sol de la salle du Conseil, avec décapage du parquet et application de 2 couches de vernis.

Terrain de foot : réparation de la pompe d'arrosage et remplacement de la crépine.

Mais aussi...

Rénovation de l'éclairage du terrain de pétanque : installation de 2 projecteurs LED (2 200 € TTC).

Continuité du plan de fleurissement initié en 2022 avec la création d'un nouveau massif en pleine terre rue de Velars (3 000 €).

Périscolaire : révision totale des volets roulants (780,48 €).

École élémentaire Pierre-Chevalier : installation d'un nouveau chauffe-eau pour les sanitaires (1 300 €).

Adaptation des alarmes intrusions de la Mairie, des écoles, salle des fêtes suite à l'installation de la fibre (1 500 €).

Installation d'une alarme incendie à l'église (1 000 €).

Installation d'un éclairage antipanique et remplacement de blocs de secours défectueux à la salle des fêtes Eugène-Vadot (2 300 €).

Sobriété énergétique : installation de vannes thermostatiques avec système de verrouillage sur 20 radiateurs au complexe sportif (3 550 €).

L'entretien de l'ensemble des espaces verts dorénavant confié à une entreprise représente une dépense annuelle de 20 200 €.

L'entretien du terrain de foot est aussi confié à une entreprise spécialisée (semences, engrais, carottage, remplacement buses d'arrosage, peinture de marquage...). Coût annuel 10 500 €.

URBANISME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA PLACE DU PASQUIER

En 2023, l'agence JDM Paysagiste, maître d'œuvre de l'opération a élaboré un avant-projet concernant l'aménagement de la Place et de ses abords.

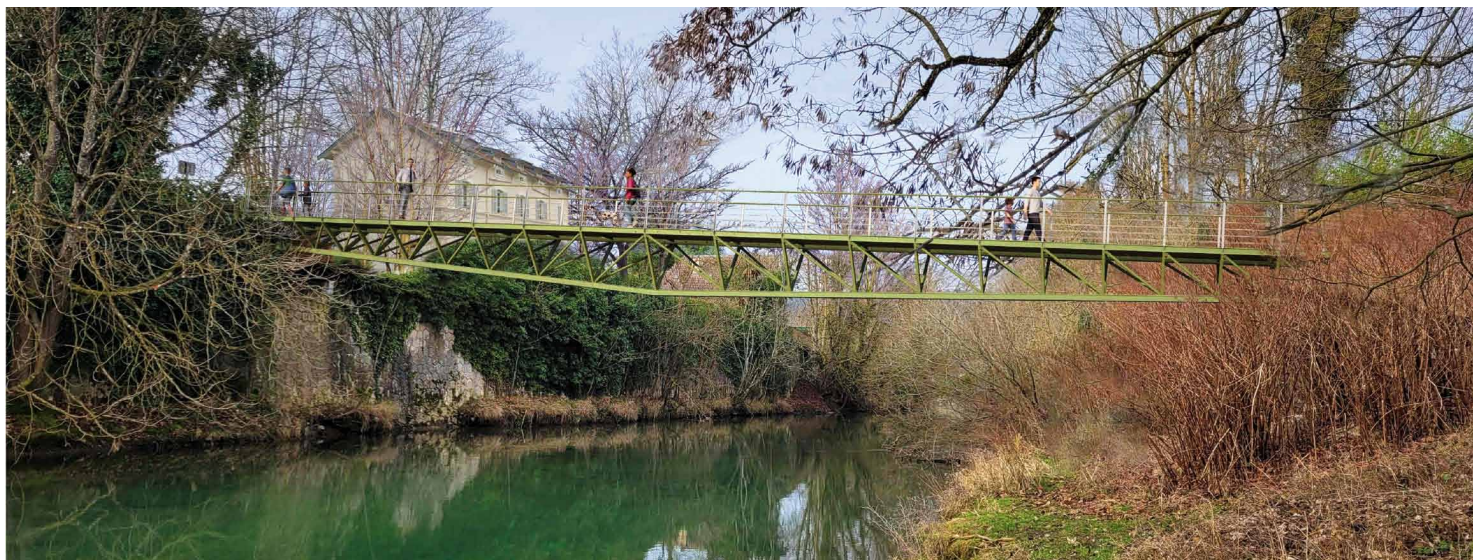
Une phase de concertation et de participation a alimenté cette étude et a permis de partager la démarche de projet avec les habitants.

Ce projet a pour objectif de requalifier cet espace public, actuellement délaissé et largement artificialisé, avec pour but majeur de le transformer en véritable lieu de "centralité", multifonctionnel et privilégié pour l'organisation de nombreux événements, manifestations et animations.

En cœur de place, un parking d'une quarantaine d'emplacements viendra compléter cet aménagement.

À ce stade, les demandes de subventions ont été déposées auprès des organismes concernés.

Le remplacement de la passerelle, première tranche des travaux, est planifié pour fin 2024. Celle-ci, longue de 32 m et large de 2 m, sera conçue avec des matériaux pérennes et aux normes PMR.



Une passerelle aux lignes épurées.



Vue d'insertion de la future résidence "Les Jardins D'oscar".

"LES JARDINS D'OSCAR"

Situé en cœur de bourg, sur le site de l'ancien Maximarché et desservi par les transports en commun, ce programme immobilier proposé par Kaufman & Broad est en cours de commercialisation.

Sur une emprise foncière de 3 500 m², le projet prévoit 33 logements du T2 au T4 dont 4 maisons individuelles, 42 places de stationnements, une placette ouverte au public est également prévue (8 emplacements).

Dans cette opération, 60% des logements sont dédiés à l'accession abordable. Les travaux devraient débuter cette année par la déconstruction des anciens bâtiments, la livraison est prévue fin 2025.

LE PROJET ÂGES & VIE

Ce concept d'accueil de personnes âgées, en perte d'autonomie ou dépendantes, propose 2 pavillons composés de 8 logements spacieux d'environ 32 m² chacun entièrement équipés, et d'une grande pièce à vivre commune d'environ 80 m². À l'étage, 2 appartements destinés à accueillir les auxiliaires de vie et leurs familles sont prévus.

Ces logements constituent une colocation assimilée à du domicile partagé, permettant aux résidents (seuls ou en couple) de bénéficier des aides de l'APA, APL, crédit d'impôts, et de profiter d'un coût d'hébergement modéré (soumis à conditions de ressources).

Ce projet engagé depuis 2018, est situé rue Woetenga après "Les Marines de Plombières". Il a fait l'objet d'une longue procédure portant déclassement de parcelles relevant du domaine public fluvial confié à Voies Navigables de France (VNF). L'arrêté ministériel a été publié le 12 octobre 2023 permettant ainsi l'avancement du dossier avec un avant-projet rendu en janvier 2024.



La future colocation Âges & Vie.

LA RÉSIDENCE "LES VANTELLES"

La construction de la résidence seniors de 127 logements se poursuit et sera livrée en septembre 2024.

Gérée par le groupe DOMITYS, elle proposera à ses résidents des logements

allant du studio au 3 pièces avec de multiples services : restaurant, piscine, terrasses, espaces verts...

Situé dans un quartier calme et à proximité immédiate de l'A38, des

commerces, transports en commun, ses occupants pourront profiter de l'ambiance paisible des lieux. Une opération qui sera créatrice d'emplois locaux.



Quelques conseils pour éviter toute déconvenue

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre propriété ? Ne vous engagez pas sans vous être renseigné si la nature de votre projet nécessite une autorisation.

Pour cela, vous pouvez contacter la mairie, le service Droits des sols de Dijon Métropole, ou vous rendre sur le site service-public.fr (rubrique *Logement* > *Urbanisme*). Le choix du bon formulaire est primordial (attention : les références changent régulièrement).

Sachez que si vous êtes situés dans le nouveau PDA (Périmètre Délimité des Abords), l'Architecte des bâtiments de France sera consulté et le délai d'instruction de votre dossier allongé.

Tous les dossiers (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...) sont instruits par le service Droits des sols de Dijon Métropole. Ils doivent être conformes aux règles du PLUi-HD et au Code de la construction et de l'habitation.

Plan de zonage de la commune en vigueur depuis le 1^{er} mai 2022 suite à la modification n°1 du PLUi-HD.

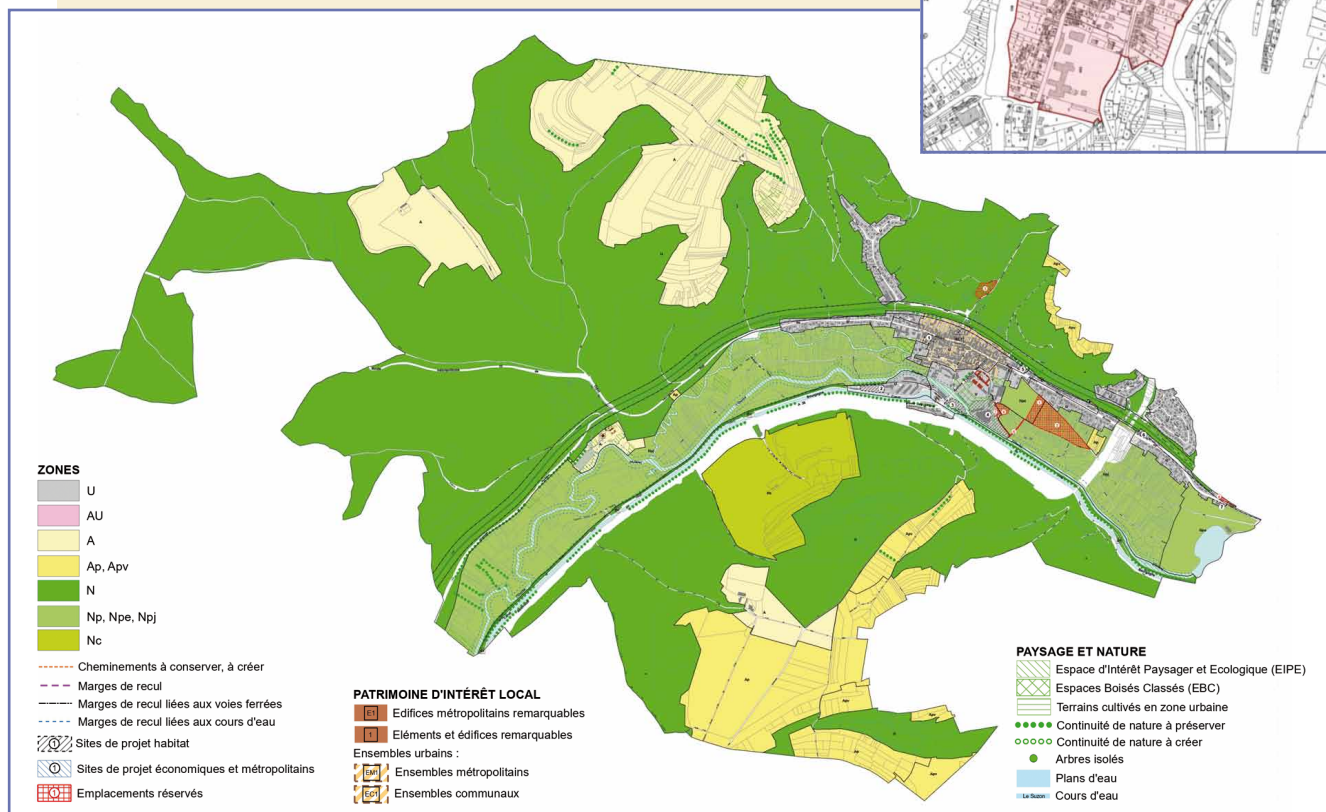
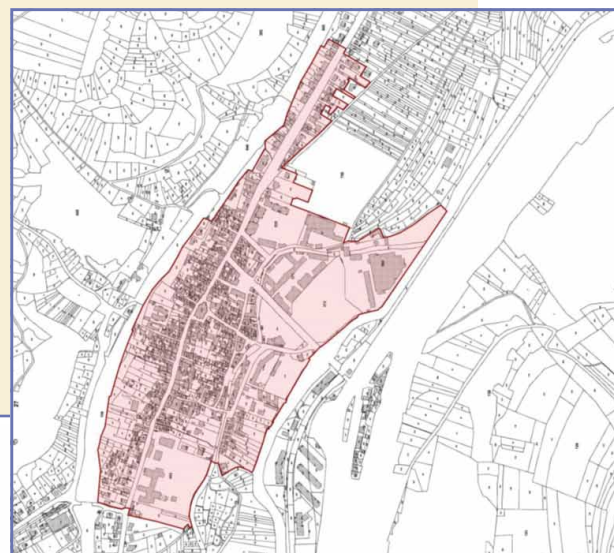
PRATIQUE !

Pour connaître l'ensemble des prescriptions et servitudes qui s'applique à chaque terrain : api-carto.dijon.fr/plui

Vous pouvez déposer vos demandes sur le site internet : <https://extrageo.metropole-dijon.fr/guichet-unique?ncommune=485>

Le dépôt en version papier est également possible à la mairie. Le nombre d'exemplaires peut varier selon le projet, renseignez-vous !

Nouveau Périmètre Délimité des Abords en vigueur depuis le 1^{er} mai 2022.



ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE



Reynald
BEGIN



LA RENOUÉE DU JAPON

FLÉAU OU OPPORTUNITÉ ?

Depuis quelques années déjà, notre commune comme beaucoup d'autres subit le développement inexorable de cette plante invasive qui envahit notre écosystème. Avec une croissance, qui peut atteindre 1 à 8 cm par jour, une capacité de régénération étonnante et un mode de propagation végétatif redoutable, cette renouée est considérée comme l'un des cent pires envahisseurs sur la planète. Dépourvue de prédateurs locaux et de compétiteurs valables, elle a pris très vite une place importante au sein de notre territoire : le long de l'Ouche, près du Port du canal, à la sortie de la ville par la rue de Velars....

ET POURTANT, C'EST UNE PLANTE AUX PROPRIÉTÉS INTÉRESSANTES

Itadori, le nom japonais de la renouée signifie "ôte douleur". Les jeunes pousses de la plante peuvent être ainsi broyées quand elles sont fraîches et posées en cataplasme sur l'endroit contusionné. En Asie, la Renouée du

Japon est aussi utilisée pour stopper les saignements en cas de blessure superficielle. Des feuilles appliquées directement sur la plaie permettent de ralentir le saignement et lancer le processus de cicatrisation.

Pour les personnes en surpoids, la consommation de Renouée du Japon est très recommandée. En effet, des

études ont montré que le resvératrol qu'elle contient aurait le même effet sur la perte de poids qu'un régime hypocalorique.

Enfin, cette richesse en resvératrol est très efficace pour booster le système immunitaire au même titre que la vitamine C. La Renouée du Japon est donc souvent conseillée aux personnes fatiguées ou touchées par la maladie de Lyme. En cure l'hiver, cette plante permet de renforcer le système immunitaire et éviter de tomber malade.

Ces dernières années, la recherche a montré également que la molécule de resvératrol augmente l'espérance de vie en activant un gène dont le rôle est de favoriser la longévité. Ce gène protège notre ADN de la dégradation naturelle et permet donc de vivre plus longtemps.



Tarte à la Renouée du Japon.



UNE EXPÉRIENCE CULINAIRE À DÉCOUVRIR

La Renouée du Japon fournit un excellent légume frais et croquant, surtout si elle est encore jeune et ses pousses offrent un aspect semblable à celui des asperges. Avant de les cueillir, il convient alors d'opter pour les zones les moins polluées, là où la Renouée du Japon est présente depuis plusieurs années. Consommée crue, elle propose un goût acidulé assez proche de la rhubarbe. Elle peut donc être préparée comme

cette dernière, épluchée et coupée en tronçons. Il est également possible de presser la Renouée du Japon pour bénéficier d'un jus très savoureux avec lequel on peut concocter des sirops ou des gelées. Toutefois, si les jeunes pointes épluchées à la manière des asperges sont bouillies, elles vont adopter une couleur verte et perdre peu à peu leur acidité. De plus, leur croquant va devenir fondant avec une saveur ressemblant au goût d'épinard. Quoi qu'il en soit, les possibilités de cuisson sont nombreuses pour la Renouée du Japon : à servir chaude, sautée à la poêle en accompagnement ou froide, avec une vinaigrette ou une huile végétale.

En conclusion, devant tant d'intérêts et de saveurs, vous pourriez devenir finalement vous-mêmes les prédateurs naturels qui manquent à cette plante.

PETITE LISTE DE BIENFAITS

- ▶ Permet d'éliminer de l'eau (effet diurétique)
- ▶ Lutte contre les problèmes de constipation (ramollit les selles)
- ▶ Stoppe les saignements en cas de blessure superficielle
- ▶ Réduit la perte de sang chez la femme lors de la période de règles
- ▶ Augmente l'espérance de vie (en activant un gène qui permet de favoriser la longévité)

Moustique tigre

Surveillance et prévention

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre "Aedes albopictus" a su profiter du développement des transports pour faire son apparition en France au début des années 2000. Il apparaît en 2004, à Menton, arrivé par bateau, à la suite du commerce international de pneus usagés. Puis, il prolifère et colonise les autres régions jusqu'à la région Bourgogne en 2014 dans le département de Saône-et-Loire.



EN BREF

80 % des gîtes larvaires sont créés par l'homme autour de son habitation 20 % dans les espaces publics

300 œufs en 1 mois

Son rayon de déplacement est de 150 mètres autour de son lieu de naissance, mais il prend aussi les transports en commun

Activité diurne et pique surtout en début et fin de journée, en mode silencieux

Tigré : 5 rayures blanches sur les pattes et une ligne blanche sur la tête et le dos

En novembre 2018, la Côte-d'Or est classée par arrêté ministériel, dans la liste des départements où ce moustique constitue une menace pour la santé, puisqu'il est vecteur de pathogènes à l'origine de maladies humaines comme la Dengue, le Chikungunya ou le Zika. En conséquence, le 29 avril 2019, la préfecture de Côte d'Or prend un arrêté relatif à la lutte contre les moustiques pour règlementer le plan anti-dissémination.

La surveillance de cette espèce exotique a mis en évidence son installation sur l'agglomération dijonnaise depuis 2018, avec une forte progression en

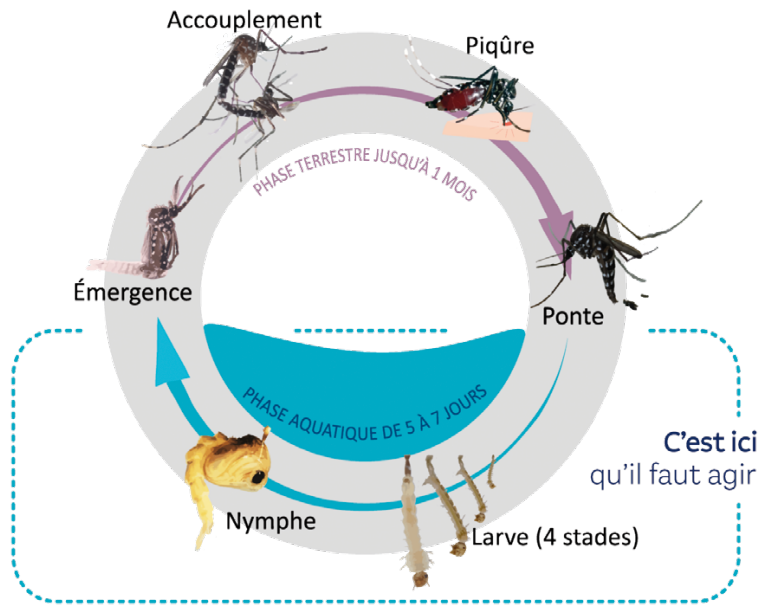
2022. Sa présence accrue en Côte d'Or nécessite aujourd'hui la mise en place d'un plan de lutte contre la prolifération de ce nuisible que chacun doit s'approprier.

En mai 2023, une surveillance a été réalisée par un organisme (EIRAD) sur la commune de Plombières-les-Dijon avec l'installation de pièges pondoirs sentinelles et les pièges se sont révélés positifs.

Pour votre information, le moustique tigre, d'origine tropicale, facilement reconnaissable avec sa couleur noire et ses rayures blanches, se développe dans une petite quantité d'eau et ses

larves font leur éclosion en 4 à 6 jours. Les femelles sont capables de pondre 150 larves au bout de 7 à 10 jours de vie. Puis, c'est l'éclosion de 150 moustiques par semaine et par moustique femelle ! Son périmètre de vol est de 150 mètres autour de son lieu de naissance et son lieu de naissance se situe dans les récipients ou objets retenant de l'eau autour de nos habitations.

Le moustique tigre est actif du 1^{er} mai au 30 novembre, en journée, et ses piqûres sont très douloureuses. Contrairement aux autres moustiques, ses larves résistent au gel et éclosent au printemps. Exterminer le moustique tigre adulte est



vosre première intention, supprimer les lieux de reproduction est la meilleure solution ! Les spécialistes nous confirment que les insecticides sont peu efficaces sur lui, puisque la portée et la durée sont limitées et il tend à développer une résistance aux produits. Mieux vaut éliminer les gîtes larvaires, c'est plus efficace, plus écologique et moins coûteux. La démoustication est utilisée uniquement lors de contamination aux maladies dans un périmètre restreint.

VOUS PENSEZ AVOIR OBSERVÉ UN MOUSTIQUE TIGRE ET VOUS SOUHAITEZ LE SIGNALER ?

L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Rendez-vous sur le site : www.signalement-moustique.fr L'objectif de cette surveillance renforcée est double : ralentir la progression de l'implantation du moustique tigre ; limiter le risque de circulation des virus dont il peut être le vecteur.

Avec quelques actions quotidiennes, nous pouvons ensemble éviter sa prolifération dans l'eau stagnante et supprimer ses lieux de reproduction

Vider chaque semaine : coupelle et soucoupes des pots de fleurs, gamelles des animaux, replets de bûches notamment de piscine, seaux, pieds de parasol...

Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau avec du voilage à moustiquaire

Ranger à l'abri de la pluie : jouets, brouettes, seaux, outils, bidons

Entretenir les gouttières, rigoles, regards et chéneaux pour éviter les bouchons et les réserves d'eau stagnante

Jeter les déchets et pneus usagers

Créer un équilibre dans les bassins (les batraciens et poissons mangent les larves de moustiques)

Veillez au bon dosage du chlore dans vos piscines

Remplir les coupelles de fleurs avec du sable dans vos jardins et au cimetière pour conserver l'humidité sous vos plantes et éviter les gîtes larvaires.

Participez à la surveillance du moustique tigre

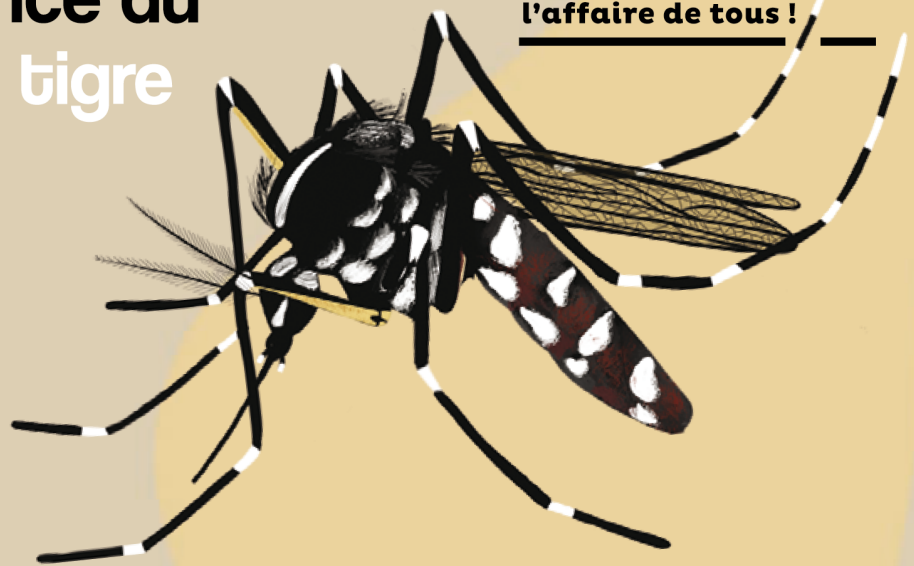
Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !

Il est très petit : 5 mm.

Il est noir avec des rayures blanches.

Il pique durant la journée.

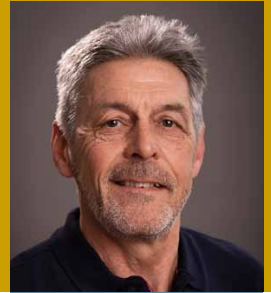
Sa piqûre est douloureuse.



Vous pensez avoir vu un moustique tigre? Signalez sa présence sur www.signalement-moustique.fr



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE



Marcel
LAMPIN

Pourquoi s'engager dans les associations dans notre commune (et ne pas consacrer son temps libre à autre chose que notre cher écran) ? Les 30 associations actives dans notre commune jouent un rôle essentiel dans le développement social, économique et culturel local. Elles offrent une variété d'activités extra scolaires, extra professionnelles à nos enfants et adultes. La Municipalité, confirmant son attachement au milieu associatif, leur apporte en permanence son soutien, tant au plan financier que logistique avec l'aide du personnel municipal.

Faire ses premiers pas et venir se détendre dans l'une de nos nombreuses associations existantes est tout aussi enrichissant. Je ne vais pas les énumérer car le dynamisme associatif est très présent dans notre commune. Une expérience unique où l'on donne et l'on reçoit. Il existe plusieurs types d'activités culturelles et sportives.

Cela fait partie de notre vie et peut avoir un impact pour notre avenir. Il n'est pas compliqué de pousser la porte du gymnase, de la salle de danse, de musique, de la bibliothèque. Vous allez vous retrouver au milieu d'autres personnes pour partager, découvrir, échanger et collaborer dans leurs futurs projets. L'association est un bon moyen d'épanouissement personnel. Elle offre l'opportunité de se nourrir du contact humain et de le développer.

Le fait d'adhérer à une association n'est pas un engagement politique. Chaque association a des buts bien définis et des orientations différentes. De tous âges, nous sommes appelés un jour à être dirigeants, acteurs de notre société, et pour y parvenir il faut acquérir certaines qualités : civisme, sociabilité, compétence, tolérance d'où l'importance de la vie associative.



Plombières Solidarité

Notre association Plombières Solidarité avait engagé des relations d'amitié et de coopération dans le domaine de la santé et de l'éducation avec les habitants d'un village de brousse Woetenga au Burkina Faso depuis 1997.

Lors de la dernière visite de plusieurs membres de l'association en décembre 2018, il nous a été demandé la construction d'un "bisongo" (école maternelle)

Le bâtiment principal et les sanitaires ont été construits et l'achat de matériel pédagogique réalisé. Une quarantaine d'enfants, garçons et filles en profitent.

Vu la situation géopolitique au Burkina Faso, nous sommes dans l'obligation de suspendre notre coopération pour l'instant, en espérant que la situation se stabilise dans le secteur sahélien.

Merci à tous les Plombiérais et les Plombiéraises qui nous ont soutenus tout au long de ces années.

Le président, B. Aubry





FOYER RURAL

Rétrospective 2023

Le Foyer rural a renouvelé son bureau le 25 avril 2023. Jean-Louis Mayet, élu président, s'est entouré de Thomas, son fils, d'Anne Morisot pour la trésorerie et Florence Thibaut pour le secrétariat.

Première sortie pour le nettoyage citoyen organisé par l'EGT où nous avons servi le barbecue.

Fêtant ses 70 ans, l'association a organisé une soirée paëlla le 27 mai.

Puis nous avons participé à la fête de la musique le 24 juin.

Le 13 juillet, le foyer rural offrait des lampions à l'ensemble des personnes venues participer au défilé. Départ de la place du Pasquier pour déambuler dans les rues jusqu'au complexe sportif où un très beau feu d'artifices était tiré.

Le 14 juillet, après avoir servi un bon repas, le foyer rural renouait avec des jeux inter-sociétés à la demande de Plombiérais. 3 équipes seulement, mais un très bon moment remporté par l'ASCP.

Le 27 août les honneurs ont été rendus à saint Fiacre, Patron de la confrérie des maraîchers mais aussi des horticulteurs, des pépiniéristes et, d'une manière générale, de tous ceux qui exercent des métiers du jardinage. Après un bon repas servi par les bénévoles, les convives ont pu profiter du groupe folklorique de l'association portugaise de la ULFE qui a mis le feu à cette après-midi. En 2024, une messe sera célébrée pour la Saint-Fiacre.

En septembre, le Foyer rural participait à l'après-midi de "Rentrée en fête". À cette occasion, des gaufres étaient préparées et vendues. Les bénéfices seront offerts pour les jeunes de l'EGT.

Le 4 novembre, saint Hubert, Patron des chasseurs depuis le IX^e siècle, était mis à l'honneur à son tour. Il protège aussi les forêts, les chiens et les chevaux !

Au départ Place de la Mairie, dans les rues du village, à l'église et, bien-sûr, dans la salle des fêtes, un très beau récital de nos amis des "Trompes de Bourgogne" a résonné toute la soirée.

La prochaine Saint-Hubert aura lieu samedi 8 Novembre 2025.

Nous avons conclu cette année de reprise avec la descente du Père Noël. Vin et chocolat chauds, petits gâteaux et papillotes attendaient petits et grands devant la Mairie.

REMERCIEMENTS

À la Mairie et son conseil municipal pour le prêt des locaux.

À nos conseillers Départementaux, Céline Vialet et Alain Lamy, qui nous ont soutenus toute l'année.

Merci à toutes les personnes qui sont venues spontanément apporter leur aide pour le bon déroulement de nos activités.

Petit clin d'œil à toute les personnes qui, du début et jusqu'à sa fermeture le 15 décembre 2023, ont participé au bon fonctionnement de l'épicerie solidaire.

Merci à vous.

Le président, Jean-Louis Mayet

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour animer le village : tél. 06 50 35 94 70

PROGRAMME 2024

30 mars

Participation à la chasse aux œufs.

5 mai

Troc.

Juin

Voyage à Flavigny-sur-Ozerain et/ou au Muséo-parc d'Alésia.

28 juin

Participation à la Fête de la musique.

13 juillet

Participation à la retraite aux flambeaux.

14 juillet

Animation-repas champêtre.

8 septembre

Fête de la Saint-Fiacre.

14 septembre

"Rentrée en fête".

16 novembre

Soirée années 80.

Novembre / décembre

Voyage à Kirwiller ou marché de Noël.

24 décembre

Descente de Mère et Père Noël.





Il était une fois, dans une contrée bourguignonne, dans un village où on entend le hibou, l'association

1.2.3 nounou



Cette association, qui regroupe des fées aux fonctions d'assistantes maternelles, propose aux p'tits loups des moments de divertissements. Ainsi font font font, des activités manuelles, sensorielles et corporelles, un atelier de lecture et un atelier musical.

- **Les ateliers musicaux** sont orchestrés par Simon "le fanfaron". Au rythme des cymbales il nous régale et fait briller les yeux des petits comme des grands. Au son de sa guitare, c'est l'araignée Gipsy qui démarre, au son de son violon on tourne tous en rond, et quand le tambourin résonne c'est le petit moulin qu'on chantonne.

- **Les ateliers lecture** sont contés à la bibliothèque du village. Une fois par mois grâce à l'accueil des bénévoles, les oreilles des enfants bourdonnent. À chaque séance est proposé un thème que les enfants aiment. Quand les ouvrages ont de belles pages, à l'allure de livres pop-up et animés, tous sont

émervillés. Albums d'images ou de comptines, abécédaires ou jolis contes, chaque enfant y trouve son "conte".

- **Les activités corporelles** sont organisées en salle Dojo au gymnase de notre village. Les enfants rampent, roulent, escaladent ou jettent des balles, pendant que les nounous les accompagnent. Ils trouvent ces jeux tellement amusants et tout à coup badaboum !

- **Les activités manuelles et sensorielles** sont bricolées par les p'tites fées, chaque semaine au rythme des événements du calendrier : citrouille, automne, hiver, Noël, couronnes des rois, printemps, lapins poules où œufs colorés, fêtes des mamans et papas... Les enfants s'adonnent aux fabrications en crépon ou au collage de belles images. Mais ce qu'ils préfèrent, c'est la pâte à patouille, est ce que ça chatouille ou ça gratouille !?

Chaque année, c'est devenu un rituel, nous organisons notre traditionnelle

Bourse aux jouets dans la salle E.-Vadot. On peut y trouver de très jolis cadeaux. C'est l'occasion pour nous, les nounous, de nous retrouver, d'organiser, de récolter et de papoter en allant à la rencontre d'exposants et visiteurs toujours dans la bonne humeur.

Notre année défile au rythme des goûters. Qu'ils soient chocolatés, fruités ou déguisés, c'est un moment que nous aimons organiser. Parents et grands-parents sont nos invités.

Notre association fête ses 20 années dans l'année, la la la la la la la lère, la la la, la la la, la la la la la la ...

L'histoire se termine souvent par ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants... Des enfants que nous accueillerons au sein de notre belle association.

L'ensemble des assistantes maternelles de l'association
1.2.3 nounou



Les Cheveux blancs

Constituée de 86 adhérents et d'un conseil d'administration dynamique, notre association demeure toujours à l'écoute des souhaits de chacun.

Le "grand âge" est souvent synonyme de solitude, aussi œuvrons-nous afin de corriger cette tendance par différentes propositions. Apporter un peu de plaisir, la joie de se rencontrer et de partager des émotions, voilà notre but. Mais également échanger sur nos expériences et notre savoir-faire pour animer l'expo-vente (couture, tricot, peinture, fleurs séchées, travail sur bois, broderie...).

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux arrivants ! Le montant de notre adhésion annuelle est de 12 €. Contact : Muriel Martyn, tél. 06 79 81 76 32

La Cantilène

La saison 2022-2023 a repris le 15 septembre 2022, pour les 18 choristes de La Cantilène, sous la direction d'un nouveau chef de chœur, Christophe ROUSSEL.

LA SAISON 2022-2023

À la demande de Mme Le Maire de Pasques, nous avons assuré un concert de Noël, le 17 décembre 2022 dans l'église de son village, devant un public très nombreux et conquis.

Le lendemain, dans notre superbe église Saint-Baudèle, nous avons présenté notre traditionnel concert de Noël avec la participation de la chorale "L'Eau Vive" de Fontaine-lès-Dijon, dirigée, elle aussi, par Christophe.

Fin janvier 2023, notre repas d'hiver, réunissant une vingtaine de participants, a été suivi par un après-midi "jeux divers" dans une ambiance très conviviale.

Le concert de fin de saison, avancé au 25 mai 2023 en raison de l'indisponibilité de certains choristes en juin, a eu lieu dans la grande salle de l'Espace Germaine-Tillion. Le public, venu en nombre, a chaleureusement applaudi notre prestation. Pour le remercier, les choristes avaient préparé et offert un buffet composé d'amuse-bouche salés et sucrés.

Le 24 juin, sur le Pasquier, nous avons donné une aubade dans le cadre de la Fête de la musique organisée par le Foyer rural.

Pour terminer la saison, l'ensemble de La Cantilène s'est retrouvé au restaurant L'Atelier à Ahuy pour un moment de détente, avant de se quitter pour les vacances.

LES PROJETS POUR LA SAISON 2023-2024

Depuis le 14 septembre 2023, 14 choristes ont repris le chemin de la salle de répétitions avec partitions et pupitres.

Le planning a alors repris ses droits avec notre participation à "Rentrée en fête" organisée par le centre social, par la tenue d'un stand. Peu de monde s'est déplacé pour cet événement !

Pour notre concert de Noël du 17 décembre en l'église Saint-Baudèle, nous avons invité notre ancienne chef de chœur, Svitlana, qui a dirigé La Cantilène pendant deux saisons avant de partir au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. Finaliste du Concours International de chant lyrique à Béziers en mai 2022, finaliste de concours en Allemagne et Espagne, en collaboration avec la pianiste Marie-Louise Tocco, elle a participé récemment au concours international de Nadia et Lili Boulanger à Paris. Toutes deux se sont également produites à l'Opéra de Lyon en récital solo. Sa pianiste et sa chorale lyonnaise "Les Nénuphars" l'ont accompagnée pour ce déplacement et partager notre soirée. La Cantilène, accompagnée de son fidèle pianiste, François Xavier Jacquemin, a interprété des chants de Noël français et internationaux, ainsi que des negro spirituals et des pièces du

répertoire classique. Svitlana a régalé nos oreilles avec des morceaux d'opéra. Puis, elle a dirigé "Les Nénuphars". Quatre chants, réunissant les deux chœurs, dirigés en alternance par les deux chefs, ont terminé le programme. Pour le final, les deux chorales ont interprété « L'hymne à la joie », repris par un public nombreux, chaleureux et généreux. En ces temps chamboulés au niveau international, nous avons intitulé notre concert de Noël "Concert pour la Paix". Grâce à la générosité du public, nous avons reversé une partie des recettes au profit de l'Ukraine, pays de Svitlana.

Organisé par la Médiathèque de Côte-d'Or en partenariat avec la bibliothèque municipale, La Cantilène participera au festival "Ça papote" qui a pour but d'accueillir un auteur ou un illustrateur et de proposer des activités autour de sa venue (lectures, spectacles, ateliers, expos...). Le spectacle aura lieu à la salle des fêtes Eugène-Vadot, le jeudi 11 avril 2024.

Enfin, pour clôturer la saison, ce sera le concert annuel à la salle des fêtes Eugène-Vadot, samedi 1^{er} juin 2024. Retenez bien cette date !

Pour rejoindre La Cantilène, nul besoin de connaître ou savoir lire la musique. Seuls comptent le plaisir de chanter ensemble et l'envie de progresser. Des enregistrements sont mis à disposition des choristes pour l'apprentissage des chants.

Les répétitions ont lieu le jeudi de 20 h 15 à 22 h 15, dans la grande salle au 1^{er} étage de l'Espace Germaine-Tillion, rue du Château d'eau

Contact : Mme Danielle POULET, présidente, au 06 10 86 29 03
e-mail : pouletdanielle@orange.fr



L'Arbre à Zique est une association culturelle, reconnue d'intérêt général, créée en 2020 ayant pour objectif d'insuffler une dynamique artistique par le biais de la musique collective dans la commune de Plombières-Lès-Dijon et ses environs. Sensibilisation, enseignement et diffusion s'y côtoient à destination du grand public.

La saison 2022-2023 a été marquée par l'entrée de l'Arbre à Zique dans le réseau des écoles de musique associatives avec plusieurs actions majeures, dont : la mise en place d'un partenariat avec l'Harmonie du Val d'Ouche permettant de favoriser les échanges intergénérationnels et le développement de nos deux associations ; le renouvellement de l'agrément d'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public attribué par l'académie de Dijon ; l'adhésion à la Confédération

Musicale de France permettant de mettre en réseau une quarantaine d'associations musicales du département. Cette saison s'est achevée en beauté le samedi 1^{er} juillet 2023 à l'occasion de la soirée "Zique fait la fête". 160 personnes étaient rassemblées pour applaudir petits et grands venus présenter le fruit de leur travail. Au programme : éveil, ensemble instrumental, chant et batucada ont fait résonner les murs de la salle des fêtes Eugène-Vadot. Une belle soirée dans notre commune !

ET C'EST PARTI POUR LA SAISON 4 !

L'équipe pédagogique s'est encore étoffée avec l'arrivée de Tom en tant qu'enseignant en guitare. C'est ainsi 7 intervenants (Tom, Valérie, Pauline, Charlotte, Christophe, Jérôme et Jean-François) qui partagent leur plaisir de faire de la musique aux 62 adhérents âgés de 3 à 70 ans.

L'association s'étoffe au fil des saisons et a décidé de proposer de nouvelles activités afin de répondre aux attentes des habitants. Aujourd'hui, ce n'est pas moins de 23h d'enseignement par semaine réparties sur 5 lieux (Espace Germaine-Tillion, Dojo, Maison des Associations de Fleurey-sur-Ouche, Atelier Eau Carré, au siège de l'association, 42 rue Albert-Remy). Un grand merci

L'Arbre



à Zique

Activités proposées cette année

► **Éveil musical** : mercredi de 11h à 11h45 au dojo / de 16h30 à 17h15 à l'atelier Eau Carré. Découverte ludique et sensorielle de la musique pour les enfants de maternelle.

► **Chorale Enfants (NOUVEAU)** : mercredi de 17h45 à 18h30 à l'E.G.T. Découverte du plaisir de chanter en groupe pour les enfants de 6 à 15 ans et comptant une douzaine d'enfants.

► **Découverte instrumentale** : mercredi de 17h15 à 17h45 à l'atelier Eau Carré. Découverte successive de trois instruments pour les enfants à partir du CP (flûte, guitare et clarinette)

► **Pratique instrumentale individuelle** : sur différents créneaux et différents lieux. Instruments proposés : saxophone, flûte traversière, violon, percussions/batterie, piano, guitare (NOUVEAU).

► **Cursus enfant et adulte** : association d'une pratique instrumentale individuelle et d'une pratique collective.

► **Ensemble instrumental** : mercredi de 18h15 à 19h15 à l'atelier Eau Carré (à partir de la troisième année de pratique instrumentale). Cette année, le groupe "Rapkizik", composé de 6 adolescents, a vu le jour. Des adultes souhaitant continuer une pratique collective viennent jouer avec les enfants sur ce créneau.

► **Accompagnement vocal (NOUVEAU)** : mercredi à l'EGT, 2 créneaux (18h30 et 20h30). Atelier qui permet à ceux qui aiment chanter d'explorer les richesses de leur voix en petit groupe.

► **Atelier chanson** : mercredi de 19h30 à 20h30 à l'EGT. Pour faire sonner sa voix et son corps dans la bonne humeur (avec ou sans bagage musical). Les membres du "Zz'choeur" seront ravis de vous accueillir !

► **Batucada** : lundi de 19h30 à 20h30, 42 rue Albert-Rémy. Pour vibrer au son des percussions brésiliennes. Adultes. Cette activité nouvelle, lors de la 3^e saison, a connu une belle expansion suite au concert de fin de saison en passant de 5 à 18 adhérents.

aux personnes mettant à disposition ces deux derniers lieux qui hébergent l'ensemble des instruments nécessaires aux activités.

UN PREMIER TRIMESTRE QUI DÉPÔTE !

L'équipe pédagogique, les adhérents et les bénévoles ont déjà bien œuvré depuis septembre 2023. Les temps forts :

- Rentrée en fête, samedi 23 septembre 2023 : de nombreux contacts avec des essais instrumentaux avec nos intervenants Valérie et Pauline. Et pour clore l'évènement, une démonstration de percussions brésiliennes (batucada), préparée en amont, en partenariat avec le centre social.
- Concert de Noël, samedi 2 décembre 2023, salle des banquets : audition des différents ensembles instrumentaux et des ateliers chants enfants et adultes devant 80 personnes.
- Brunch de Noël, dimanche 3 décembre : un moment de partage et de convivialité avec la participation de l'atelier batucada et du groupe "Tête à Clap" venu du Conservatoire de Montbard qui ont fait swinguer les 80 personnes présentes.
- Concert de Noël - samedi 16 décembre 2023 : l'Orchestre de l'Harmonie du Val d'Ouche a invité le ZZchoeur (ensemble vocal adulte) de l'Arbre à Zique à chanter en l'église de Mâlain.

ET CE N'EST PAS FINI...

À vos agendas pour prendre note des évènements à venir :

- 6 avril 2024 : auditions de Printemps.
- "Ça papote" : l'Arbre à Zique participera au festival organisé par la Médiathèque Côte-d'Or, en partenariat avec la bibliothèque municipale, la chorale La Cantilène, le CLAS et l'école Pierre-Chevalier de Plombières-lès-Dijon. Rendez-vous le jeudi 11 avril 2024 à 17h30 dans la salle E.-Vadot.
- 29 juin 2024 : Concert de fin de saison à la Salle E. Vadot

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook / Instagram) pour suivre nos actualités et évènements. Nous comptons sur vos belles énergies pour soutenir l'Arbre à Zique lors de ces divers évènements !

Renseignements, inscriptions :

Email : larbreazique@yahoo.com

Tél. 06 76 67 51 04

 L'arbre à zique



La Gaule de la Vallée de l'Ouche

Association agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (APPMA), la GVO fait partie de la Fédération de pêche de la Côte-d'Or et fut créée le 4 août 1910.

Son territoire s'étend sur la commune du barrage dénommé le grand glacis aux écoles primaires pour la partie bief du Moulin qui traverse notre beau village et du grand glacis à la sortie du vallon pour la partie rivière qui longe le canal de Bourgogne.

La pêche se pratique 1/2 heure avant le lever et 1/2 heure après le coucher du soleil, du 1^{er} janvier au 31 décembre, suivant les dates d'ouverture des poissons et des catégories de plan d'eau.

L'APPMA est active toute l'année et a commencé la saison 2023 comme elle a fini 2022 : en débroussaillant ! Une équipe de 4 à 10 volontaires se sont retrouvés le samedi matin d'octobre 2022 à début mars 2023 pour débroussailler les bords de l'Ouche et du bief du Moulin.

Janvier 2023 : repas de l'APPMA.

Février 2023 : soirée année 80.

De mars à avril 2023 : 5^e édition de la pêche enfants où ils sont de plus en plus nombreux. Les lâcher de truites ont également été fait durant cette période.

Comme chaque année le vide grenier de la GVO a eu lieu en juillet 2023. Et comme pour les années précédentes, nous étions complets !

Malgré le manque de bénévoles, toutes les rives sur plus de 6 kilomètres ont été nettoyées. Nous remercions notre dépositaire, Aline Roserot, pour son travail assidu, tout au long de l'année, au service de notre association.

Contact

Email : gauledelavalleedelouche@gmail.com

Président : Mickaël Charpy, 07 82 88 02 96

Trésorier : Mickaël Goldi, 06 09 13 68 60

Secrétaire : Florian Charpy, 07 82 85 04 42

Aujourd'hui, j'aimerais évoquer tout ce qui est caché derrière la pratique de l'ikebana. Tout ce qui n'est jamais mis en lumière. Et pourtant... Au-delà de l'esthétisme apparent d'un arrangement, penchons nous sur l'aspect méditatif et thérapeutique de l'art floral japonais.

Ike ba na

Comme tout art, l'ikebana est révélateur de la personnalité de l'artiste, du lien qu'il va entretenir avec le spectateur. Cependant si c'est un art, c'est aussi une voie. Une voie dont la pratique permet la reconnexion avec sa source et son intime. Les soucis, les tracas, le quotidien, l'actualité anxio-gène sont laissés à la porte de la salle de cours. C'est un moment pour soi. *Ikebanattitude !*

Le pratiquant cherche à apaiser son mental et à lâcher prise. C'est la phase méditative active où l'extérieur s'efface. Le cerveau droit prend les commandes et entre en action, il met en avant la créativité, l'intuitivité et la sensibilité. Voici un commentaire laissé sur la page FB par une de mes étudiantes : « *Je pensais assister à des cours de compositions mais, en fait, je me suis engagée vers une nouvelle route pleine de surprises et de découvertes de mes possibles.* » Je trouve que c'est un excellent résumé !

Toute jeune discipline, la neuroesthétique est un domaine qui étudie les effets sur le cerveau d'une œuvre d'art ou de l'engagement dans le processus créatif. Il a été démontré que l'expérience artistique améliore l'humeur en activant le circuit de récompense. Elle active également des zones associées à l'émotion et à l'imagination. Ces zones sont les mêmes que celles qui libèrent les hormones du bonheur !

La biochimie du cerveau est complexe et aujourd'hui à Montréal, si vous souffrez de dépression, votre médecin peut vous donner une "prescription muséale" : une ordonnance pour aller

visiter un musée accompagné d'un proche ou d'un aide-soignant. C'est de l'art thérapeutique et c'est ce qu'étudie le neurologue Pierre Lemarquis, auteur du livre *L'art qui guérit*, aux éditions Hazan, novembre 2020. Étonnant, non ? Mais je n'allais pas vous quitter sans vous parler des ateliers découverte de l'ikebana qui ont eu lieu durant la semaine du Japon à Dijon ou des ateliers données lors de la manifestation des Nuits d'Orients... Autant d'occasions de découvrir une pratique et de prendre conscience qu'on est capable de réussir, de partir avec son bouquet le sourire aux lèvres, la joie dans le cœur !



Si vous souhaitez rejoindre mes cours et vous offrir de belles bulles d'oxygène tout au long de cette nouvelle année, n'hésitez pas à nous rejoindre le vendredi après-midi de 14h15 à 16h15 ou vendredi soir de 18h30 à 20h30, les 2^{es} et 4^{es} vendredis du mois. Bienvenue !

Renseignements & inscription :
Christine GUILLEMOT
Tél. 03 45 62 39 97
<http://eika-ikebana.fr>
f @ Ikebana by Eika



Amicale Pétanque Plombières

L'Amicale Pétanque Plombières est une association permettant à petits et grands de venir se retrouver autour de notre passion commune, la pétanque, que ce soit pour jouer en amateurs ou en compétition.

Cette année, le club a encore fait parler de lui pendant les diverses compétitions. Nous commencerons par M. DELLA MARTIRE Nicolas, qui a été sacré champion de Côte-d'Or en tête à tête. Je tiens aussi à féliciter toutes les autres équipes engagées durant tous les championnats pour leur participation et à tous ceux qui sont revenus le lendemain et qui se sont battus pour nos couleurs.



Nicolas DELLA MARTIRE, champion de Côte-d'Or 2023.

Les 3 équipes en phase finale du boulodrome le 4 novembre 2023.

Nous passerons à La Coupe de France ou notre équipe s'est inclinée contre Quetigny au 3^e tour. Bravo à vous.

Ensuite, au niveau des championnats des clubs, nous avons engagé 3 équipes.

- 1 équipe féminine qui a terminé 1^{ère} de sa poule et qui a été sacrée championne de Côte-d'Or 2^e division lors des phases finales au boulodrome qui se sont déroulées le 4 novembre dernier. Bravo à vous Mesdames pour cette performance.

- 2 équipes masculines, une engagée en 1^{ère} division qui termine 1^{ère} de leur poule et qui ont été sacrés champions de Côte-d'Or 1^{ère} division et qui accède à l'élite. L'autre équipe, qui était en 2^e division, a terminé 1^{ère} de leur poule accède à la première division et malheureusement se sont inclinés en Finale.

Félicitations à nous tous pour ces belles performances durant toute l'année.



Je tiens à remercier tous les supporters qui nous ont soutenus lors de nos déplacements que ce soit les joueurs du club ou les Plombiérais qui sont toujours fidèles au poste niveau sportif.

Je remercie les organismes qui nous soutiennent en commençant par la Mairie de Plombières pour tout ce qu'ils font pour nous aider.

Je remercie aussi notre sponsor Dijon Électricité et service, dirigé par M. DEBRAND Kévin, vous pouvez les retrouver dans leur local de la BA102.

À l'heure où j'écris ces lignes un nouveau président a été élu lors de notre Assemblée générale qui s'est déroulée le 25 Novembre dernier.

Vous pouvez joindre MR RENNER Yannick au 06 66 00 05 93.

Venez nous retrouver au jardin public, les mercredi, vendredi et samedi de 15h à 19h, si nous ne sommes pas en compétition et si les conditions météo nous le permettent.

La cohésion fait notre force, allons encore plus loin.

JEUNOT Cédric, ancien président

Après deux saisons post-Covid chaotiques durant lesquelles les adhérents peinaient à revenir, cette saison montre une reprise des activités. Toujours très active depuis 40 ans, l'association Olympe propose des activités artistiques chorégraphiques et de détente pour tous publics : Éveil à la Danse, Initiation Danse Classique, Danse modern'jazz, Danse fusion, Danse hip-hop (trois niveaux), Pilates (deux niveaux), Gymnastique détente, Renforcement musculaire, Yoga.



Olympe



RETOUR SUR LA SAISON 2022-2023

MINI SPECTACLES DE NOËL

La dernière semaine de décembre, avant les vacances, les animatrices et animateurs préparent et présentent des petites chorégraphies.

En décembre 2022 :

- Émilie a proposé aux enfants du cours Éveil de faire un dessin représentant Noël, à afficher dans la salle (ils y sont toujours),
- deux cours de Modern'jazz, enfants et ados-adultes, avec Delphine,
- Initiation à la Danse classique avec Noémie,
- deux cours de Hip-hop, enfants et ados, avec Laura,
- ainsi que le cours de gym détente avec Kristina qui a également préparé une petite chorégraphie.

GALA ANNUEL DE FIN DE SAISON

Samedi 17 juin 2023, salle des fêtes Eugène-Vadot, 20 chorégraphies ont été présentées sur le thème "La mythologie" avec la seule participation des élèves d'Olympe, en la présence d'un public nombreux et chaleureux.

PORTES OUVERTES

Séances pour toutes les activités du 19 au 30 juin 2023. Destinées au public non adhérent, ces séances ont pour but de proposer de tester gratuitement les activités avant de s'inscrire à la rentrée de septembre.

FIN DE SAISON

Les traditionnelles petites représentations et goûters : Classique de Noémie, Modern'jazz enfants et ados de Delphine, Hip-hop enfants et ados de Laura.

14 JUILLET 2023

Participation à la kermesse par la tenue d'un stand de pêche à la ligne pour les enfants.

OLYMPE EST À MÊME D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX ADHÉRENTS DANS TOUTES LES ACTIVITÉS, MÊME EN COURS D'ANNÉE
(en fonction des places disponibles).

Ouvertes à tout public, féminin et masculin, à partir de 4 ans, les activités d'Olympe se pratiquent dans la bonne humeur et sans esprit de compétition.

La politesse, le respect, la cohésion, l'entraide sont les principes de base à Olympe.

Besoin d'un petit coup de pouce pour éliminer le "trop plein" de bonnes choses consommées ces dernières semaines ? Vous souhaitez vous préparer pour un printemps et un été en pleine forme ? **N'hésitez-pas, poussez la porte de la salle de danse et venez nous rejoindre sans tarder, vous serez bien accueilli !**

SAISON 2023-2024

RENTRÉE EN FÊTE

Organisée samedi 23 septembre 2023 par l'équipe du Centre social Germaine-Tillion dans le parc du Château, la fête s'est tenue dans le gymnase, la pluie s'étant invitée en tout début d'après-midi.

Nous avons présenté un stand avec, à la disposition du public, tous les documents d'information et d'inscription pour la reprise des activités. Charlie, animateur de danse hip-hop a présenté deux démonstrations de sa spécialité.

OCTOBRE ROSE

En 2023, nous avons contacté tous les adhérents pour les sensibiliser à cette cause, en leur demandant de porter un haut rose. Tous, animateurs compris, ont joué le jeu !

Pour cette année 2024, nous souhaitons organiser une manifestation à Plombières pour récolter des fonds : une marche, une soirée dansante ou tout autre action dans nos capacités.

STAGES

Un stage multi danse est prévu sur une journée ou un week-end. Les modalités sont à l'étude.

SAMEDI 22 JUIN 2024 : GALA

L'organisation du spectacle, auquel nous souhaitons donner un caractère particulier à l'occasion du 40^e anniversaire, nécessitera de faire appel aux bonnes volontés pour nous aider. N'hésitez pas à vous faire connaître dès à présent !

DU 17 AU 30 JUIN 2024 : PORTES OUVERTES

Instituée depuis plusieurs années, cette période permet de découvrir et tester toutes nos activités gracieusement avant de s'inscrire à la rentrée.

SPECTACLES DE FIN DE SAISON

Mini spectacles présentés la dernière semaine d'activités.

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter



OLYMPE

la Présidente :
Mme Martine AGOSTINI
Tél. 03 80 41 47 83
Email : michel.agostini21
@orange.fr



Espoir Gymnique de Plombières

**« La gym permet de connaître son corps,
c'est un sport complet qui fait travailler les bras,
les jambes, les abdos, qui allie force et souplesse »**

L'association de gym Espoir Gymnique de Plombières, située au complexe, propose trois cours : le vendredi de 17h30 à 19h avec la section poussine, de 18h30 à 20h avec la section jeunesse/aînée, et le samedi matin de 11h à 12h30 toutes sections confondues.

L'association est gérée par des bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour rejoindre l'équipe et aussi participer à la vie associative du club. Le bénévolat c'est aussi des moments de plaisir, de joie et de convivialité...

Chaque gymnaste travaille à son rythme, très loin d'un esprit de compétition. Au-delà de l'aspect physique, on trouve également une dimension psychologique dans la pratique de ce sport.

« Il faut de la rigueur et de l'exigence envers soi ».

La gymnastique est un sport accessible à tous. Les cours affichent complet et c'est dans une ambiance conviviale que les adhérentes, principalement des communes voisines, se retrouvent pour pratiquer leur activité sportive.

Facebook : [Espoir gymnique plombières](#)

Instagram : [espoirgymniqueplombières](#)

Email : espoirgymniqueplombières@gmail.com





Judo Jujitsu Plombières

Le club du Judo Jujitsu Plombières FC a été créé il y a tout juste 10 ans. Notre professeur, Guillaume, est ceinture noire 3^e dan et a de nombreuses années d'enseignement derrière lui. Les activités se font au Dojo de Plombières-lès-Dijon, 13 rue du moulin.

Nous essayons d'intégrer chaque membre de notre association dans un climat très convivial et toujours dans un but de développement personnel et de bien-être. Nous avons différentes activités :

JUDO à partir de 4 ans (2020-2011) : le mercredi à partir de 14h jusqu'à 17h10.

TAÏSO (renforcement musculaire) dès 14 ans (2010) : lundi et jeudi de 19h15 à 20h15.

JUJITSU/JUDO ADULTE dès 14 ans (2010) : lundi de 20h15 à 21h45.

Chez l'enfant, le plaisir et le développement moteur/social sont les principes fondamentaux développés. Nous apprenons aussi à se défendre, à tomber, à savoir faire tomber, toujours en s'amusant.

Au Taïso, nous nous concentrons sur le développement des caractéristiques comme la souplesse, la coordination, l'équilibre de façon très ludique. Ce sont des cours de renforcement musculaire tourné sous une forme amusante.

Le Jujitsu/Judo pour adulte intègre des notions de self-défense, d'opposition, de percussion et préhension. Le combo parfait pour booster sa confiance en soi et se développer personnellement.

Nous faisons régulièrement des animations hors cours traditionnel, les weekends.

Vous souhaitez venir essayer ? Vous pouvez venir faire deux séances d'essai pour voir ce que ça donne ! Nous restons disponibles au 06 35 25 51 03.



Fort de ses 113 licenciés (52 jeunes et 61 adultes), originaires à 64 % de Plombières, 20 % de Dijon Métropole et 16% du canton, le Tennis Club de Plombières se place au 10^e rang de la Côte-d'Or.



TENNIS CLUB



Plombières Aïki

Cet art martial sans compétition apprend à faire face à nos peurs et vise à répondre avec sérénité et modération à toutes formes d'agression. Il développe des valeurs de sérénité, d'humilité, de contrôle de soi et met l'accent sur le respect du partenaire, c'est une bonne école de la vie pour les enfants qui leur permet d'extérioriser leur énergie tout en la canalisant.

La saison 2023/2024 a démarré le 5 septembre, 20 enfants de 7 à 13 ans se sont inscrits mais, au final, 15 jeunes pratiquent régulièrement tous les mardis en fin de journée.

ÉVÉNEMENTS

Le 19 décembre nous avons clôturé la fin du premier trimestre par une démonstration des enfants en présence des parents pour leur faire découvrir leurs acquis depuis le début de la saison, la séance sera suivie du verre de l'amitié partagé avec les parents et les enfants.

D'autre part, comme les années précédentes, la ligue d'Aïkido Bourgogne-Franche-Comté organise un stage enfants animé par un enseignant spécialiste des jeunes (enfants/ado). Cette saison, l'événement se déroulera le samedi 18 mai 2024 à Somberton.

Le stage est gratuit et s'adresse à tous les clubs enfants aïkidoka de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il rassemble en général une centaine d'enfants et rencontre à chaque fois un vif succès auprès des jeunes. Nous sommes heureux de pouvoir en faire profiter nos jeunes du club de Plombières,

Lieu : dojo du complexe sportif de Plombières, 13 rue du Moulin.

Jour et heures : tous les mardis hors vacances scolaires,
• enfants de 18h30 à 19h15,
• adultes de 19h30 à 21h.

Tarif annuel : enfant 60 €, adulte 75 €

Contacts :

Jean-Luc MENIEL,
enseignant 5e dan : 06 86 25 28 99
Guillaume SORDET,
président du Club : 06 43 93 96 78
Site web : www.aikido-somberton.fr

il leur permet de rencontrer des enfants d'autres horizons, c'est donc un échange très bénéfique. Le transport et un goûter sont pris en charge d'une part par la ligue Bourgogne-Franche-Comté et par chaque club, au prorata du nombre de participants.

En fin d'année sportive (fin juin), les clubs de Plombières et de Somberton se retrouvent dans la salle polyvalente de l'Espace de la Brenne à Somberton pour un passage de grade en présence des parents, l'événement se termine par un pot qui accueille parents, enfants et encadrants dans une ambiance festive.

La moyenne d'âge du club est de 30 ans, avec 5 équipes jeunes (de 7 ans à 18 ans) et 10 équipes adultes qui représentent notre commune toute l'année. L'année a été particulièrement

riche avec nos 4 professeurs réparti les lundis, mercredis, vendredis et samedis. Cela représente 85 personnes entraînées toute l'année de septembre à juin. Merci à Alexis, Romain, Benoit, Romain, Marcel.

Le club se porte bien avec un certain dynamisme, les partenaires et surtout les bénévoles du club qui répondent présents lors de nos nombreuses manifestations et journées sport, avec l'école, Rentrée en fête, vide grenier (750 entrées et 37 exposants), tournoi officiel du TCP (150 joueuses et joueurs), Fête du tennis, initiation au tennis à l'école élémentaire Chevalier. Encore un grand merci à vous tous qui permettent au TCP d'exister !

La Présidente, Marianne LAMPIN



PLOMBIÈRES



ASCP

DES LAURIERS EN JUIN 2024 ?

Bon an mal an, l'ASCP enregistre son lot de déceptions et de satisfactions. Comme vous pourrez en juger, 2023 n'aura pas failli à la règle.

DÉCEPTIONS

Sportivement le club a été dans le dur lors du premier semestre qui correspondait à la fin de la saison sportive 2022/2023. Pensez donc : une double relégation A et B ainsi qu'une C en déliquescence. À notre décharge, on peut dire que le ballon n'a pas tourné rond : faisant sa mauvaise tête, il a préféré frapper poteaux et barres plutôt que secouer les filets adverses. Le maintien s'est donc joué à un rien... tout comme lors de l'exercice précédent.

SATISFACTIONS

La nouvelle saison a bien démarré, dès le mois d'août, avec des ambitions et des premiers résultats prometteurs pour des seniors bien placés au classement et toujours en course en coupe de Côte-d'Or (quart de finale en mars), après un parcours fort honorable en coupe de France. On notera le retour au club de plusieurs joueurs de qualité, ainsi que celui de l'entraîneur D. Joubert, Plombiérais qui revient à ses premières amours pour insuffler un souffle nouveau à un groupe réceptif. Les planètes paraissent donc alignées... Pourvu qu'un grain de sable ne vienne pas enrayer cette dynamique !

Les jeunes sont en nombre. Ils connaissent des fortunes diverses. C'est avec bonheur que l'on constate les progrès accomplis sous la houlette d'éducateurs motivés et compétents.

FINANCES

Absque argento omnia vana (sans argent tout est vain). Cette locution latine est d'autant plus d'actualité que boucler un budget ressemble de plus en plus à une gageure. Que faire pour résoudre ce problème récurrent ? Les dirigeants n'y vont pas par quatre chemins, ils s'échinent à encaisser la totalité des cotisations (pari quasiment tenu) et, plutôt que gémir et quérir des subventions, ils se multiplient pour organiser des manifestations susceptibles de faire rentrer des espèces sonnantes et trébuchantes : tournois, demi-siècle de l'ASCP, Halloween, soirée licenciés et, récemment, marché de Noël, en attendant les lotos de début d'année. Chapeau à tous ces bénévoles qui œuvrent dans la bonne humeur et sans compter leur temps, avec une mention spéciale pour "l'intrépide" Alice sans cesse à l'affût de nouveautés... Même pas peur !

RECORDS BATTUS

Samedi 23 septembre, les jeunes U13 s'imposent 11 à 1 en déplacement.

Dimanche 5 octobre, l'équipe A "passe à la moulinette" son adversaire du jour, battu 17 à 0. Du jamais vu ! Pour l'occasion, Mathias réalise un quintuplé.



Les organisateurs bénévoles réunis après le succès du marché de Noël.

Dimanche 5 novembre, l'équipe B gagne 7 à 0 à Minot et, fait exceptionnel, Anthony a inscrit le 1^{er} but entre la 14^e et la 18^e seconde (estimation, les chronos n'ayant pas tous été déclenchés en même temps...).

Pour la 1^{ère} fois depuis longtemps, des équipes de jeunes sont inscrites dans 5 catégories d'âge de U7 à U15. Encore merci à tous les éducateurs.

DOUBLE CONSTAT SYMPATHIQUE

Le public revient en nombre au stade, attiré par la qualité du football pratiqué, et les parents de jeunes n'hésitent pas à s'investir à l'occasion.

2024

Pour l'ASCP, cette année, nous nous souhaitons santé, amitié, convivialité, du bon foot et... des lauriers (cf. titre), synonymes de retour à l'étage supérieur en fin de saison.

Gérard GAUTHIER,
Président délégué de l'ASCP



Depuis 1996, le PAS regroupe des passionnés de course à pied sur route ou nature (trail). La convivialité, l'esprit sportif et le dépassement de soi sont des valeurs auxquelles le club est très attaché, plus de 70 adhérents partagent cette même passion.



Plombières Athlétic Sport

Course à pied & rando

100% nature, 100% convivial

Le coût de l'adhésion annuelle est de 27 euros et il est obligatoire de fournir un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied en compétition.

Nous avons élu en 2023 un nouveau président Alain Beasse, l'ancien président Jean-Claude Boutron ayant pris une retraite bien méritée après plus de vingt ans de service.

ENTRAÎNEMENTS COURSE À PIED

- **Mercredi à 19h**, sur la piste de Plombières à côté du gymnase, pour des séances de fractionné, qui améliorent la vitesse et l'endurance.

- **Vendredi à 19h**, départ du parking du gymnase pour une sortie d'environ 1 h, ponctuée d'ateliers dynamiques.

- **Dimanche à 9h30**, départ du parking du gymnase, pour une sortie nature dans les combes avoisinantes.

Un plan d'entraînement est proposé par nos deux coachs, qui nous accompagnent et nous conseillent tout au long des séances.

En septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Victor Valet, kiné du sport à Fleurey-sur-Ouche, qui nous a prodigué des conseils pour un bon échauffement avant une séance sur piste ou une compétition.

Une Section Marche fonctionne également tous les samedis après-midi pour des randos sur les chemins de la région.

LES COURSES

Chacun participe selon son niveau aux différentes courses organisées dans la région, en France ou même à l'étranger.

SORTIE

Tous les ans, le club propose une sortie à ses adhérents sur une journée ou un week-end pour participer à une course régionale ou nationale, en 2023 le PAS s'est rendu à Arc-et-Senans pour le trail des deux salines.

Si vous voulez courir, pour le plaisir ou pour la performance, dans une ambiance chaleureuse et conviviale ? Rejoignez-nous !

Pour tout renseignement :

<https://plombieres-as.fr/>

Alain Beasse, Président du club :

Tél. 06 12 37 98 85

TRAIL DE LA PÉROUSE

C'est dans un cadre naturel et privilégié sur les hauteurs de Plombières-les-Dijon, qu'a eu lieu le trail de la Pérouse dimanche 3 mars 2024.

3 parcours étaient proposés : 27 km, 13 km et 8 km, ainsi qu'une randonnée de 10 km environ.

Près de 500 coureurs y participent chaque année, le succès de cette manifestation est dû essentiellement aux bénévoles impliqués dans la vie du club, à nos partenaires et à la municipalité de Plombières-les-Dijon.

VIE QUOTIDIENNE ET CITOYENNETÉ



Marcel
LAMPIN

Par le vote, la participation à la vie citoyenne et quotidienne est une pratique démocratique. Elle consiste à associer les citoyens au processus de décisions politiques, en dehors des grands rendez-vous nationaux.

Notre rôle d'élus, c'est établir un lien social entre une personne et l'État. Il nous rend apte à exercer l'ensemble des droits politiques attachés à cette qualité, sous réserve de ne pas être en privé par une condamnation pénale dans l'extrême (privation de droits civiques).

C'est aussi être une femme ou un homme en donnant de sa personne, respecter ses voisins, protéger l'environnement, faire du bénévolat, ramasser les cadeaux de son chien, faire du covoiturage ou utiliser les transports en commun, donner et partager les surplus de vêtements, objets, légumes de son potager...

“Vivre ensemble” dans notre commune, c'est un enjeu de tous les jours.

VIDÉO-PROTECTION

Dans le but d'améliorer la sécurité de l'espace public et en concertation avec la Gendarmerie, nous poursuivons notre plan de déploiement de la vidéo-protection. Une caméra 360° vient d'être installée au bas des Vaux Bruns, au niveau du parking de covoiturage.

SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Victime ou témoin d'un événement, de faits immédiats ou graves, **le numéro à composer pour contacter la police ou la gendarmerie est le 17.**



LE DÉMARCHAGE À DOMICILE

Les "vrais" démarcheurs sont des travailleurs indépendants ou rattachés à une entreprise (des VRP : voyageur représentant et placier), qui doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur profession. Le contrat signé doit aussi respecter plusieurs conditions (délai de rétractation, devis, conditions de paiement) pour être considéré comme valide.

Les "faux" démarcheurs utilisent le prétexte du porte-à-porte pour s'introduire chez vous afin d'effectuer un repérage en vue d'un **cambriolage** ou de voler de petits objets de valeur. Ils agissent en général par deux.

Faux agents, faux policiers... Faites attention aux individus qui se présentent en se faisant passer pour des agents de sociétés de sécurité, des plombiers, des policiers, ou encore des gendarmes. Observez les personnes et véhicules inconnus et anormalement présents,

qui téléphonent de manière constante, et relevez les immatriculations des voitures suspectes.

COMMENT SE PRÉMUNIR ET MIEUX GÉRER LES RISQUES ?

Dans le cas du démarchage à domicile, il faut rappeler les principes légaux :

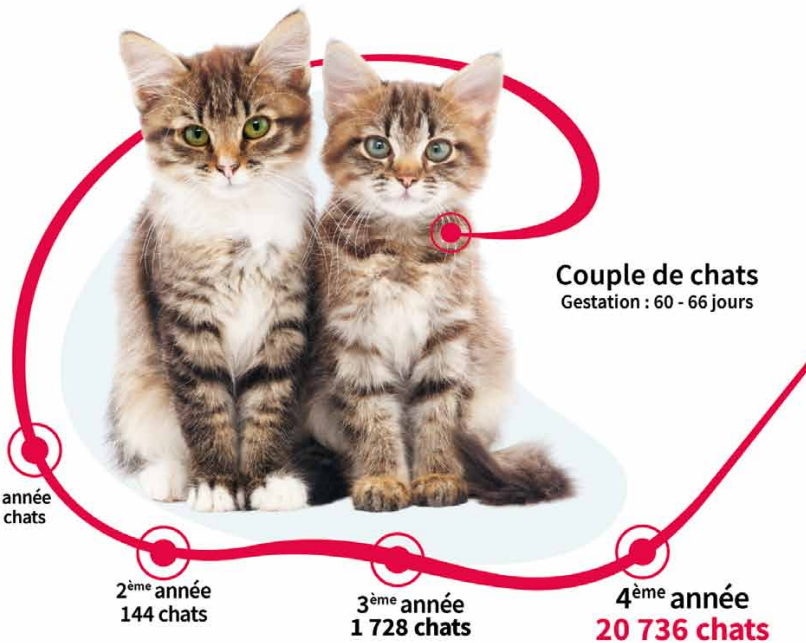
- ▶ le démarcheur doit justifier de son identité professionnelle ;
- ▶ la carte professionnelle doit comporter la raison sociale (nom, adresse) de l'entreprise, le nom du vendeur ;
- ▶ il faut refuser l'entrée des démarcheurs qui se présentent en groupe (élagage, nettoyage de peinture, récupérateur de métaux précieux...);
- ▶ ne pas remettre des chèques de banque aux démarcheurs ;
- ▶ éviter les démarcheurs qui proposent des travaux à votre domicile, portant sur les cheminées, toitures ou la pose de panneaux photovoltaïques avec des crédits à la consommation.

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr
En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

I-CAD
Identification des carnivores domestiques

Une délégation du
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Félicité

miaulements, déjections et marquages urinaires, sacs poubelles éventrés, intrusions dans les propriétés privées). Aussi, il peut être vecteur de maladies transmissibles entre l'homme et l'animal (appelées zoonoses).

Quand la reproduction est non contrôlée, la commune procède à la capture de chats non identifiés (identification obligatoire selon l'article L. 212-10 code rural et de la pêche maritime qui est aussi le premier acte d'une possession responsable). Ces chats sont stérilisés et replacés dans leur zone d'habitat, réduisant significativement le risque de recolonisation de la commune par de nouveaux chats errants. Ces opérations représentent un coût pour la collectivité.

Cependant, ceux-ci ont besoin de protecteurs pour assurer leurs besoins alimentaires, ce qui représente une charge financière pour ces citoyens qui n'ont pas choisi cette installation sur leurs propriétés et ce n'est pas toujours une prise en charge pérenne.

Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux et le premier acte de protection envers ce compagnon.



LES BONS GESTES CITOYENS

Ta ville est propre si tu es propre : halte aux serials crotteurs ! Avis à César, Fripouille, Médor... vos propriétaires doivent apprendre les bons gestes : se saisir d'un sac, plier les jambes, courber le dos bien droit, incliner son buste, puis ramasser et mettre le tout dans la poubelle.

Stérilisation des chats

Véritable enjeu de protection animale, la stérilisation des chats errants permet d'éviter leur reproduction incontrôlée. La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons, les fugues, les maladies infectieuses, les tumeurs et les atteintes au bien-être animal. Elle doit être réalisée avant la puberté du chat, qui survient entre 4 et 6 mois.

En 4 ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons. Trop souvent, une portée non désirée

est à l'origine de leur abandon, qui peuvent mourir faute de soins et d'alimentation. Chaque année, les refuges recueillent de nombreux félins qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption. Cependant, les refuges manquent de place et de moyens.

Le chat est un animal domestique, il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité avec des conséquences sur la tranquillité publique (nuisances sonores et olfactives, bagarres nocturnes,

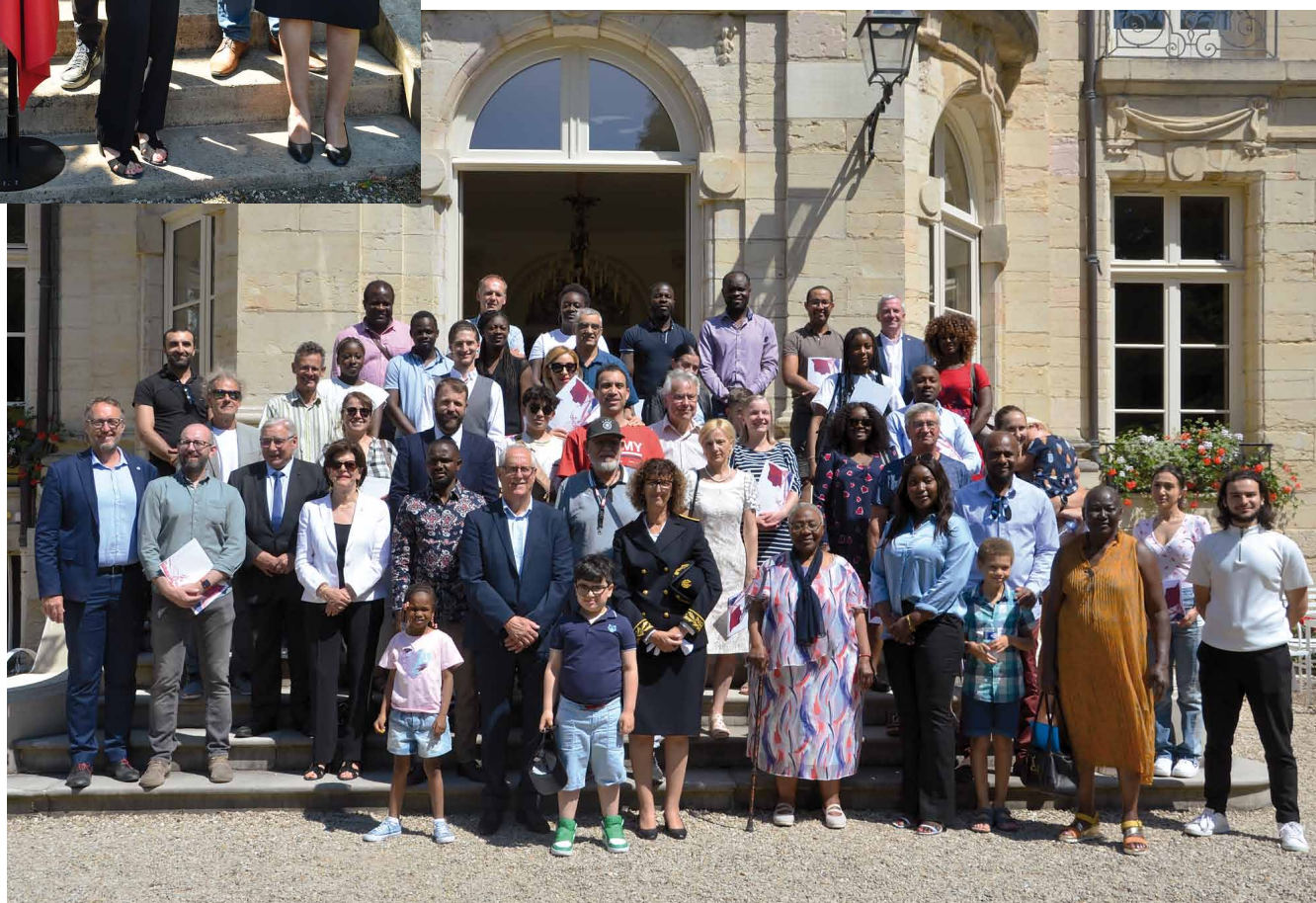
Cérémonie d'accueil dans la nationalité française

Mercredi 14 juin 2023, la cérémonie annuelle de naturalisation était organisée à la Préfecture, au cours de laquelle Monsieur Franck ROBINE – Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté et Préfet de la Côte-d'Or, accueillait 29 personnes qui ont reçu la nationalité française, toutes d'origines diverses, parmi lesquelles deux concitoyens plombiers.



C'est ainsi qu'après la projection d'un film intitulé "Devenir Français" reprenant l'histoire et les principes essentiels de la France, la laïcité, les devoirs induits par la nationalité française, Messieurs **Nazarii FAIFUR** et **Jino ZANGA** se sont vu remettre leur décret de naturalisation ainsi qu'un livret d'accueil dans la nationalité à l'intérieur duquel sont insérés une lettre du Président de la République, un extrait de la Charte des droits et des devoirs du citoyen français,

des extraits de la Constitution de 1958 et un exemplaire de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen. Ce parcours – parfois, du combattant – est un aboutissement heureux à célébrer comme il se doit pour toutes et ceux qui ont fait le choix très fort de renoncer à leur nationalité d'origine. À l'issue de la cérémonie, l'assemblée a été invitée à entonner notre hymne national, "La Marseillaise", avant de partager le verre de la fraternité.



Tarifs des services publics

LOCATIONS DE SALLES

Tarifs applicables aux nouvelles réservations enregistrées à compter du 1^{er} janvier 2024

Salle des fêtes Eugène-Vadot

250 personnes assises

Les tarifs comprennent la mise à disposition du mobilier remis à demeure pour 250 convives assis, l'utilisation de la cuisine et l'eau.

Facturation de la consommation en électricité (index relevé x 0,26 € / kWh) et de la consommation en gaz (index de consommation en m³ x 11,2 x 0,17 € / kWh).

Cautions 180 € / dommage et 840 € / nettoyage non conforme.

Forfait de déplacement de 50 € dès la seconde sortie de l'astreinte technique si déclenchement abusif de l'alarme anti-intrusion.

Versement des arrhes à la réservation, solde le lendemain de la location. En cas d'annulation, le premier versement ne sera remboursé qu'en cas de force majeure.

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END	LOCATION DE LA VAISSELLE
	Matinée 10h - 14h30	Après-midi 14h30 au lendemain 10h	Journée 10h au lendemain 10h	Du vendredi 14h30 au lundi 10h	
Résident plombierois	244 € Arrhes : 200 €	318 € Arrhes : 250 €	557 € Arrhes : 400 €	838 € Arrhes : 500 €	Gratuité pour les résidents plombierois et les associations plombieroises
Association plombieroise	X	X	1 gratuité / an puis 244 €	1 gratuité / an puis 403 €	
Autres	552 € Arrhes : 400 €	689 € Arrhes : 500 €	1 204 € Arrhes : 1 000 €	1 893 € Arrhes : 1 500 €	Petite pièce : 0,20 € Grosse pièce : 0,85 €

Salle des Banquets

80 personnes assises

Les tarifs comprennent la mise à disposition du mobilier remis à demeure pour 80 convives assis, l'utilisation de la cuisine et l'eau.

Facturation de la consommation en électricité (index relevé x 0,26 € / kWh) et de la consommation en gaz (index de consommation en m³ x 11,2 x 0,17 € / kWh).

Cautions 180 € / dommage et 840 € / nettoyage non conforme.

Forfait de déplacement de 50 € dès la seconde sortie de l'astreinte technique si déclenchement abusif de l'alarme anti-intrusion.

Versement des arrhes à la réservation, solde le lendemain de la location. En cas d'annulation, le premier versement ne sera remboursé qu'en cas de force majeure.

	JOURNÉE HORS WEEK-END			WEEK-END	LOCATION DE LA VAISSELLE
	Matinée 9h - 12h	Après-midi 13h30 au lendemain 10h	Journée 9h au lendemain 9h	Du vendredi 13h30 au lundi 9h	
Résident plombierois	91 € Arrhes : 50 €	117 € Arrhes : 90 €	202 € Arrhes : 150 €	361 € Arrhes : 300 €	Gratuité pour les résidents plombierois et les associations plombieroises
Association plombieroise	X	X	1 gratuité / an puis 96 €	1 gratuité / an puis 181 €	
Autres	197 € Arrhes : 150 €	265 € Arrhes : 200 €	451 € Arrhes : 400 €	886 € Arrhes : 700 €	Petite pièce : 0,20 € Grosse pièce : 0,85 €

Salle de l'E.G.T.

70 personnes debout

Le tarif comprend la mise à disposition du mobilier, l'éclairage et le chauffage.

Locations réservées à l'organisation d'assemblées générales, conseils d'administration... Manifestations familiales et événements festifs interdits.

	JOURNÉE HORS WEEK-END				WEEK-END
	Heure	Matinée 9h - 14h	Après-midi 14h - 23h	Journée 9h - 23h	Du vendredi 18h au lundi 9h
Résident plombierois	13 €	38 €	48 €	75 €	197 €
Association plombieroise	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit *	Gratuit *
Autres	19 €	43 €	53 €	91 €	265 €

* À raison d'une fois par an maximum, puis application du tarif "Résident plombierois".

Salle du Conseil Municipal

50 personnes assises

Le tarif comprend la mise à disposition du mobilier, l'éclairage et le chauffage.

Locations réservées à l'organisation d'assemblées générales, conseils d'administration... Manifestations familiales et évènements festifs interdits.

	Heure	Matinée 9h – 14h	Après-midi 13h30 au lendemain 9h	Journée 9h au lendemain 9h
Résident plombierois	24 €	64 €	96 €	154 €
Association plombière	Gratuit	Gratuit	Gratuit *	Gratuit *
Autres	32 €	91 €	149 €	234 €
Famille plombière pour obsèques d'un membre inhumé au cimetière communal	Gratuit			

* À raison d'une fois par an maximum, puis application du tarif "Résident plombierois".

TARIFS POUR LE REMPLACEMENT DES PIÈCES DE VAISSELLE DE LOCATION MANQUANTES

➤ Fourni avec le contrat de location

LOCATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Gratuité pour les associations plombières.

Les tarifs de location comprennent l'accès aux vestiaires.

Locations réservées aux groupes constitués relevant d'un organisme doté de la personnalité morale.

Locaux réservés à la pratique des activités sportives exclusivement.

	JOURNÉE HORS WEEK-END				WEEK-END
	Heure	Matinée 8h – 14h	Après-midi 14h – 23h	Journée 8h – 23h	Du samedi 8h au dimanche 23h
Salle omnisports	22 €	106 €	159 €	244 €	477 €
Salle de danse	11 €	53 €	80 €	122 €	239 €
Terrain de foot gazonné	16 €	80 €	122 €	191 €	361 €
Terrain de foot stabilisé	11 € + éclairage ext. : 32 €	59 €	85 € + éclairage ext. : 212 €	138 € + éclairage ext. : 260 €	276 € + éclairage ext. : 477 €
Piste athlétisme	11 € + éclairage ext. : 32 €	59 €	85 € + éclairage ext. : 212 €	138 € + éclairage ext. : 260 €	276 € + éclairage ext. : 477 €
Salle de musique	9 €	24 €	47 €	69 €	91 €

JARDINS MUNICIPAUX

LOCATION DU PLANCHER

À utiliser exclusivement au sein de structures ou d'espaces municipaux.

JOURNÉE	WEEK-END
9h – 23h	Du samedi 8h au dimanche 23h
2,20 € / m ²	2,70 € / m ²

CONCESSIONS

	CIMETIÈRE	MONUMENT JARDIN FUNÉRAIRE
15 ans	175 €	435 €
30 ans	335 €	X

TARIF À L'ANNÉE

Jardin partagé Parcelle de 30 m ² environ	21,50 €
Jardin partagé Parcelle de 40 m ² environ	32,50 €
Jardin communal	2,20 € / m ²
Parcelle municipale pour l'installation de ruchers	2,20 € / m ²

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Location du Pasquier : 133 € / jour, 75 € / demi-journée
(avec une gratuité annuelle d'une journée
à l'attention des associations plombières).

Location du ½ Pasquier côté bord de l'Ouche :
85 € / jour, 48 € / demi-journée (avec gratuité annuelle d'une
journée à l'attention des associations plombières).

Chapiteaux sur Pasquier : 22 € / jour

Fête foraine sur ½ Pasquier, côté bord de l'Ouche : 133 € / jour

Véhicule exposition - vente : 6,50 € / mètre linéaire

Foire et marchés : 1,20 € le mètre linéaire

Vente ambulante de produits divers sur le domaine public
hors marché hebdomadaire (pizzas, fruits, fleurs...): 18 € / jour

Forfait fourniture d'électricité pour la vente ambulante
de produits divers sur le domaine public hors marché
hebdomadaire : 6,50 € / jour

CONSOMMATION DE FLUIDES ASSOCIÉS À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Électricité : index relevé x 0,26 € le kWh

Eau : index relevé x 3,71 € le m³

L'IMPLANTATION DES TERRASSES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Redevance annuelle : 48 € / m²

Redevance journée : 4,50 € / m²

TARIFS DES REPAS INTERGÉNÉRATIONNELS

Repas : 4,30 € / repas

Tarif réservé aux personnes seules de plus de 70 ans
résidant à Plombières-lès-Dijon.

ESPACE GERMAINE-TILLION

PRESTATIONS D'ACCUEIL

Une majoration
de 15 % est appliquée
aux familles résidant
hors de la commune.

	ALSH PÉRISCOLAIRES				Forfait annulation temps méridien avec repas hors délai d'information
	Plage du matin	Plage du soir	Temps méridien (avec repas)	PAI *	
QF < ou = 500 Taux d'effort / Tarif plancher	0,130 % / 0,65 €	0,260 % / 1,30 €	0,653 % / 3,37 €	0,260 % / 1,30 €	3,37 €
QF > 500 Taux d'effort / Tarif plafond	0,130 % / 1,80 €	0,260 % / 3,60 €	0,653 % / 7,84 €	0,260 % / 3,60 €	
	ALSH EXTRASCOLAIRES				HORS VACANCES SCOLAIRES
	MERCREDIS & VACANCES SCOLAIRES				
	Journée complète avec repas	½ journée ** avec repas	PAI * journée complète	PAI * ½ journée	Mercredi matin sans repas
QF < ou = 750 Taux d'effort / Tarif plancher	0,450 % / 3,37 €	0,223 % / 1,67 €	0,336 % / 2,52 €	0,184 % / 1,38 €	0,137 % / 1,02 €
QF > 750 Taux d'effort / Tarif plafond	1,219 % / 18,28 €	0,609 % / 9,13 €	0,914 % / 13,71 €	0,457 % / 6,85 €	0,387 % / 5,48 €

* Protocole d'accueil personnalisé ** Matin ou après-midi

ATELIERS & ACTIVITÉS

	ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE		ACTIVITÉS DIVERSES	SORTIES			
	Accès libre (hors Atelier multimédia)	Atelier multimédia		Avec droits d'entrée inf. ou égaux à 10 €	Avec droits d'entrée de 11 € à 15 €	Avec droits d'entrée de 16 € à 20 €	Avec droits d'entrée égaux ou sup. à 21€
Plombières	Adulte 5,80 € le mois	Adulte 16,50 € le mois Demandeurs d'emploi : 8 €	Famille ou adulte 2,30 € / séance	Adulte 2,30 € / séance	Adulte 4,50 € / séance	Adulte 6,90 € / séance	Adulte 9,10 € / séance
				Enfant 1,70 € / séance	Enfant 2,30 € / séance	Enfant 3,40 € / séance	Enfant 4,50 € / séance
Extérieurs	Adulte 8 € le mois	Adulte 22 € le mois Demandeurs d'emploi : 11,70 €	Famille ou adulte 3,40 € / séance	Adulte 3,40 € / séance	Adulte 6,90 € / séance	Adulte 10,30 € / séance	Adulte 13,80 € / séance
				Enfant 1,80 € / séance	Enfant 3,40 € / séance	Enfant 4,50 € / séance	Enfant 6,90 € / séance

ÉTAT CIVIL

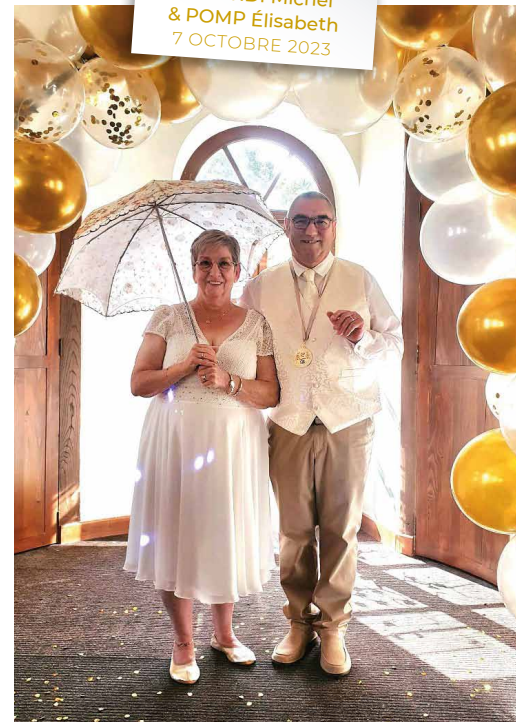
GABON Joan
& PARNASSE Maïdy
15 JUILLET 2023



GUYOT Sébastien
& GORTS-FISHLOCK Mélanie
15 SEPTEMBRE 2023



ZANARDI Michel
& POMP Élisabeth
7 OCTOBRE 2023



FERRARI Sébastien
& FERRARI Céline
26 AOÛT 2023



Mariages

Noces d'or

Parainnages civils

GEORGET Kailey
9 SEPTEMBRE 2023



NOIROT Ezio
12 AOÛT 2023



ALEXANDRE Tiago
28 OCTOBRE 2023



EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ

OPPOSITION

Plombières-lès-Dijon, une nouvelle équipe pour un village solidaire

L'adoption du budget primitif de la commune est un acte fondamental qui prévoit et autorise les dépenses ainsi que les recettes pour une année civile. Il est le reflet de nos actions, de nos priorités et de nos choix pour l'année à venir. En outre, il s'inscrit dans le cadre d'une véritable prospective pluriannuelle.

C'est ainsi que depuis notre arrivée en 2014 et, conformément à nos engagements de campagnes, nonobstant un contexte économique et social difficile imposant un cadre budgétaire très contraint, nous nous attachons à vous présenter chaque année un budget qui témoigne d'une rigueur et d'une détermination fortes. Nous sommes ambitieux pour notre commune que nous voulons solidaire, attractive, embellie et dynamique !

• **SOLIDAIRE.** Afin de préserver le pouvoir d'achat des plombiérais malgré l'effondrement des dotations d'État, la Municipalité fait le choix :

- de **ne pas augmenter les taux d'imposition communaux**,

- de **maintenir la gratuité d'un certain nombre des services rendus** (Bibliothèque municipale, repas des seniors, colis de Noël...),

- d'**appliquer une tarification sociale adaptée** (prestations du Centre Social maintenues à des tarifs inférieurs à ceux d'autres communes de même taille, application du taux d'effort permettant une tarification selon les ressources des familles...),

- d'**accorder aux jeunes concitoyens, via le Centre Communal d'Action Sociale, des aides financières spécifiques** pour le permis de Conduire, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, les adhésions sportives et culturelles, les études secondaires...

• **ATTRACTIVE.** "Station nature & de loisirs aux portes de la ville", ville de la première couronne de la Métropole, dans un cadre naturel privilégié, notre commune est très prisée. Nous affichons une volonté forte et affirmée :

- de **veiller à la qualité de vie**,

- de **maintenir nos commerces et soutenir l'installation des deux nouvelles épiceries de proximité** (Eat Market et Carrefour Express), clés de cohésion et d'animation sociale,

- d'**offrir de nouveaux logements accessibles à la propriété avec places de stationnement y afférent**,

- d'**aménager une aire de covoiturage** en partenariat avec Dijon Métropole.

• **EMBELLIE.** L'équipe municipale s'attache tout particulièrement à :

- **offrir des espaces paysagers dans lesquels il fait bon vivre**,

- **veiller à notre cadre de vie tout en mettant en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement** : réhabilitation de la Place du Pasquier, réalisation d'une fresque murale par les élus du Conseil Municipal Jeunes, fleurissement communal, illuminations de Noël...

• **DYNAMIQUE.** Les 30 associations très actives sur notre territoire permettent à toutes et tous de bénéficier d'une **animation locale dynamique et vivante**.

Régulièrement et sans surprise, limitant son action à réagir plutôt qu'agir, au motif réitéré qu'« il aurait fait d'autres choix », le groupe minoritaire se cantonne à une posture d'opposition de principe allant jusqu'à voter :

- **CONTRE** le maintien des taux d'imposition (soit une augmentation de 0 %),

- **CONTRE** le montant des subventions attribuées aux associations, méconnaissant le travail d'un élu de leur groupe parfaitement investi dans la commission " Vie associative & Sportive",

- **CONTRE** la délibération annuelle permettant à la collectivité, dans l'attente du vote du budget 2024, d'assurer la continuité des paiements des dépenses d'investissement... Attitude totalement stérile et irresponsable visant à toujours bloquer l'action municipale.

Mais nous restons déterminés et optimistes ! Nous poursuivons notre programme avec prudence et bon sens, de manière intelligente et prévoyante !

Votre Maire, Monique BAYARD

Invité à faire valoir son droit d'expression dans la présente revue, le groupe d'opposition "Plombières-lès-Dijon, notre village en commun" n'a pas répondu à notre proposition.

Plombières-lès-Dijon

Station nature et de loisirs aux portes de la ville



AGENDA

2024

8 MAI

11h, Place de la Mairie
**79^e anniversaire
de la Victoire du 8 mai 1945**

28 JUIN

18h30, Place du Pasquier
Fête de la musique

13 JUILLET

21h, Place du Pasquier
Retraite aux flambeaux

23h, Complexe sportif M.-Dubois
Feu d'artifice

Soirée dansante

14 JUILLET

11h, Place de la Mairie
**Célébration
de la Fête nationale**

12h, Jardin Public
Fête communale

7 & 8 SEPTEMBRE

14h, Jardin Public -
Salle des Fêtes E.-Vadot
Fête de la Saint-Fiacre

10 SEPTEMBRE

18h, Place de la Mairie
**Commémoration
de la Libération
de Plombières-lès-Dijon**

11 NOVEMBRE

Place de la Mairie
**Commémoration
de l'Armistice
du 11 novembre 1918**

DÉCEMBRE

Date à déterminer
**Inauguration des
illuminations de Noël**

24 DÉCEMBRE

17h, place de la Mairie
Descente du Père Noël



**MAIRIE DE
PLOMBIÈRES-
LÈS-DIJON**

COORDONNÉES

Mairie de Plombières-lès-Dijon
Place de l'Hôtel de Ville
21370 Plombières-lès-Dijon

Tél. 03 80 43 52 36

Adresse électronique :
mairie@plombieres-les-dijon.fr

Site internet :
www.plombieres-les-dijon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h à 17h30

Mardi : 14h à 17h30

Mercredi : 9h à 12h30

Jeudi : 9h à 12h30 / 14h à 17h30

Vendredi : 9h à 12h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place de la Mairie
Accès par la cour de la Mairie

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 9h à 12h

Mercredi : 14h à 17h

Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h

Le Port du Canal à Plombières-lès-Dijon, dont la date d'aménagement n'est pas connue, est néanmoins mentionné* comme tel en 1832, année de l'ouverture du canal de Bourgogne sur la totalité de son parcours.

* Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 a / 70).

Les commerces ambulants

MERCREDI

De 15h à 19h : poissonnier,
devant l'Hôtel de Ville

JEUDI

Soir : M. Dumas (pizzas),
rue du Château d'eau

VENDREDI

Soir : "Street Daddy Food" (food-
truck et poulets rôtis),
rue du Château d'eau

SAMEDI

Soir : "La Tour de Pizz" (pizzas),
rue du Château d'eau

DIMANCHE

Matin (uniquement les jours
de fête) : "Le Triangle Vert",
(fleuriste), place de la Mairie

Soir : "Boly Truck" (food-truck
indien), rue du Château d'eau

Un calendrier des manifestations associatives

est publié régulièrement
en cours d'année dans le Bulletin
d'Informations trimestriel.